



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



L'Enfant Bleu
enfance maltraitée

L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

Au niveau national

8422

APPELS

(+ 8 % / 2024)

2375

DOSSIERS ACTIFS

(+ 19 % / 2024)

6

**AUDIENCES
PARTIE CIVILE**

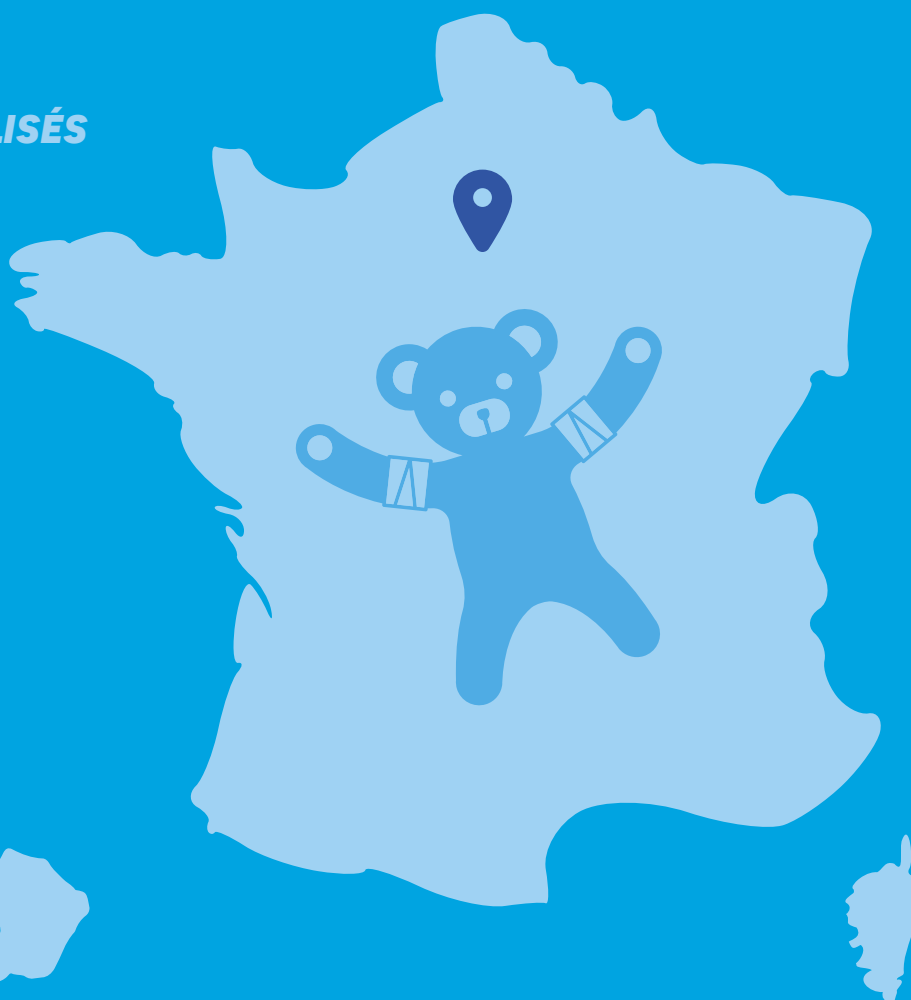
8075

**ÉLÈVES SENSIBILISÉS
EN PRÉVENTION**

3415

**SÉANCES
DE THÉRAPIE
INDIVIDUELLE
OFFERTE**

(+ 42 % / 2024)



Au siège de l'association

4971

APPELS

(+ 5 % / 2024)

1742

**DOSSIERS
ACTIFS**

(+ 38 % / 2024)

996

**SÉANCES
DE THÉRAPIE
INDIVIDUELLE
OFFERTE**

(+ 58 % / 2024)

6040

**ÉLÈVES
SENSIBILISÉS
EN
PRÉVENTION**

4

**AUDIENCES
PARTIE CIVILE**



Sommaire

Rapport moral d'Isabelle Debré, présidente	2	
LES TEMPS FORTS 2025	3	
LES FAITS MARQUANTS 2025	5	
NOS MISSIONS AUPRÈS DES VICTIMES	15	
1. ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES	16	
Écoute téléphonique	16	
Accompagnement thérapeutique individuel	17	
Groupes de parole	21	
Ateliers contes	24	
Accompagnement juridique	25	
2. SENSIBILISATION	28	
Prévention dans les établissements scolaires	28	
Campagnes de sensibilisation	30	
Ateliers de sensibilisation	32	
L'Enfant Bleu sur le web : chiffres	33	
Parutions média	34	
Nos marraines et parrains et ambassadrice	35	
3. L'ENFANT BLEU FORCE DE PROPOSITION : NOS ACTIONS DE PLAIDOYER	36	
Commission juridique	36	
Constitutions partie civile 2025	36	
GOPEV	39	
Rencontres réseaux professionnels	40	
Deux axes de plaidoyer portés	41	
		UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE : MISSIONS ET MOYENS HUMAINS DE L'ENFANT BLEU
		42
		L'équipe du siège et des antennes
		42
		FOCUS SUR DEUX ANTENNES
		43
		ISÈRE
		43
		PACA
		48
		ÉTATS FINANCIERS 2025
		52
		Rapport financier
		52
		Perspective pour 2026
		54
		Extrait du rapport du Commissaire aux comptes
		54
		NOS SOUTIENS AU SIÈGE
		55
		Nos partenaires
		55
		Club entreprise
		56
		REMERCIEMENTS
		57

L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée

Association à caractère d'intérêt général

—
Agrément national association éducative
complémentaire de l'enseignement public

—
Agrément national Jeunesse et Éducation populaire

—
18, rue Hoche - 92130 Issy-les-Moulineaux
renseignements@enfantbleu.org
01 56 56 62 62

Rapport Moral

par Isabelle Debré, présidente

*Un immense merci pour votre soutien,
qui nous oblige et nous encourage
à poursuivre, chaque jour, notre mission
au service des enfants.*



Agir encore plus vite, protéger encore mieux

L'année 2025 qui vient de s'écouler restera une année marquante pour l'association L'Enfant Bleu. Elle aura été celle d'un engagement pleinement tenu : celui de renforcer notre efficacité face à l'urgence des situations auxquelles nous sommes confrontés.

Dans un contexte d'augmentation constante des sollicitations (+ 5 à 10 % d'appels par an en moyenne), notre association a su mener une transformation significative de son organisation. En réduisant nos délais de réponse de parfois quatre semaines à six jours, nous avons considérablement amélioré la réactivité et la qualité de notre accompagnement juridique et psychologique, au bénéfice des enfants victimes et des parents qui les protègent.

L'innovation au service de la protection

En Isère, la mise en place de permanences au sein de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED) de Grenoble, associée au renforcement de notre collaboration avec la Maison des Femmes, contribue à la création d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement particulièrement structurant pour les victimes et leurs familles.

Une solidarité qui nous conforte

Au niveau national, notre activité d'accompagnement clinique et juridique a progressé de 11 %, portée par une situation financière saine et par la mobilisation croissante de nos donateurs et partenaires. Grâce à cette dynamique, nous poursuivrons le développement du premier réseau national de psychologues labellisés L'Enfant Bleu, tout en renforçant notre présence territoriale. Dans cette perspective, l'Isère accueillera prochainement une Maison des droits de l'enfant, tandis que l'antenne PACA poursuivra l'extension de ses actions de prévention au sein des établissements scolaires.

Porter ensemble la voix des plus vulnérables

Nos actions reposent également sur des partenariats stratégiques et sur des initiatives de sensibilisation à fort impact. Notre collaboration avec l'OFMIN (Office central de police judiciaire en charge des violences faites aux mineurs) illustre cette volonté de renforcer les synergies entre acteurs engagés dans la protection de l'enfance.

Par ailleurs, plusieurs actions de communication ont permis d'élargir la portée de nos messages de prévention. Le champion de MMA Cédric Doumbé s'est ainsi engagé à nos côtés dans un spot télévisé intitulé « L'endroit le plus violent n'est pas toujours celui qu'on imagine ». Nous avons également publié l'album illustré La folle aventure du doudou d'Emma, destiné à sensibiliser les parents aux risques liés au partage de photos d'enfants sur les réseaux sociaux, ouvrage qui a reçu 18 distinctions.

Enfin, un QR code discret accompagné du logo de l'association a été intégré cette année sur des milliers de maillots de sportifs amateurs, contribuant à renforcer la visibilité de nos actions.

Aujourd'hui, L'Enfant Bleu est reconnu comme un acteur majeur de la sensibilisation et du plaidoyer dans la lutte contre les violences faites aux enfants en France. Chaque constitution de partie civile engagée par l'association témoigne de notre détermination à faire progresser le droit et les pratiques.

À nos partenaires, à nos donateurs, à nos bénévoles et à nos équipes, ce rapport annuel est avant tout le vôtre. Il illustre ce qui peut être accompli lorsque la rigueur de la gestion s'allie à la générosité et à l'engagement.

Très sincèrement



Les temps forts de 2025

— Procès Le Scouarnec :

une constitution de partie civile sans précédent

En 2025, L'Enfant Bleu était partie civile lors du procès hors norme de Joël Le Scouarnec, afin d'interroger les défaillances institutionnelles ayant permis à un chirurgien d'agresser des centaines d'enfants durant plusieurs décennies. Au-delà du cas individuel, l'association a dénoncé une culture du déni au sein du corps médical, longtemps considéré comme au-dessus de tout soupçon, et l'absence de protocoles de vigilance adaptés face à des signaux pourtant alarmants. Elle a notamment rappelé qu'une condamnation pénale pour détention d'images pédopornographiques, connue dès 2006, aurait dû déclencher des mesures disciplinaires immédiates, soulignant que derrière chaque image se trouvent des victimes et que ces faits constituent déjà une violence grave.

Représentée par Maître Boyer, avocat de L'Enfant Bleu, l'association a interpellé le parquet sur l'existence possible de victimes non identifiées, contribuant à l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet général de Rennes en mars 2025. L'association appelle également à des réformes structurelles : renforcement des pouvoirs de suspension des praticiens, révision des procédures disciplinaires, reconnaissance pénale spécifique des viols en série et développement d'une véritable culture de la vigilance dans le secteur médical.

Une réflexion menée sur l'année 2025 a permis d'engager trois plaintes déontologiques début 2026, visant l'ancien Bureau de l'Ordre des médecins du Finistère, estimant que la gestion du dossier révélait une inertie fautive et une absence de réaction non proportionnée en regard de la gravité des faits.

Cf. page 38

— Succès

de nos ateliers de sensibilisation



En 2025, L'Enfant Bleu a franchi une étape majeure dans le développement de ses ateliers de sensibilisation. Face aux enjeux croissants de repérage et de prise en charge des violences faites aux mineurs,

l'association a structuré et enrichi son offre en proposant des modules thématiques innovants, adaptés à une grande diversité de publics : professionnels de l'enfance et du secteur social, collectivités territoriales, entreprises engagées dans leur responsabilité sociétale, associations, ligues sportives et jeunes eux-mêmes.

L'année 2025 a notamment été marquée par la création d'un module « Intimité et consentement » destiné aux enfants et adolescents en dehors du cadre scolaire, ainsi que par le renforcement des interventions auprès des professionnels de terrain et des acteurs institutionnels. Depuis 2023 l'association a observé une progression significative : de 2 ateliers en 2023 à 6 en 2024, puis 12 en 2025, organisés lors de congrès, festivals, au sein d'associations socio-éducatives, de communes et de fédérations sportives. Plus de 400 personnes ont ainsi été sensibilisées en 2025, dans des formats allant de petits groupes interactifs à des plénières réunissant jusqu'à 100 participants.

Enfin, l'obtention d'une subvention du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative marque une reconnaissance institutionnelle forte de l'expertise de L'Enfant Bleu. Fléchée sur la mise en œuvre d'ateliers au sein du réseau Grand INSEP et des pôles sportifs fédéraux, elle permettra de former jeunes sportifs et encadrants à la prévention, réaffirmant la portée nationale de l'action de l'association.

Cf. page 32



— Un tout nouveau dispositif d'alerte via les maillots sportifs

Dans sa stratégie de prévention de violences faites aux enfants, l'association a lancé « Le Maillot pour Alerter », un dispositif innovant transformant un objet emblématique du quotidien sportif des enfants en véritable outil de protection. Dévoilée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2025, cette initiative répond à une réalité préoccupante : une majorité de mineurs victimes de violences demeure silencieuse, freinée par la peur, la honte ou la méconnaissance des ressources d'aide.



L'originalité du projet repose sur l'intégration d'un QR code discret sous le numéro des maillots distribués. Accessible aux enfants de 7 à 14 ans, qu'ils soient victimes ou témoins d'une situation préoccupante, ce code permet d'accéder directement au site de l'association pour s'informer et entrer en contact avec ses équipes.

Déployé avec le soutien de Havas Play, grand mécène de l'association, et en partenariat avec Act for Sport, le dispositif a permis la distribution de plus de 12 800 maillots dans 541 clubs de football, basket-ball, rugby et handball sur l'ensemble du territoire. Une extension est déjà prévue pour l'été 2026 avec plus de 6 000 maillots supplémentaires destinés à 270 clubs, témoignant de l'adhésion croissante des structures sportives.

Cf. page 30

— Une bande dessinée pédagogique dans la revue femme actuelle

Co-réalisé avec L'Enfant Bleu, Femme actuelle publie en janvier 2025 une bande dessinée, signée Sophie Ruffieux, visant à alerter sur les violences faites aux enfants.

La bande dessinée raconte un moment de vie d'un personnage, apprécié des lecteurs du magazine, pris de doute quant à une adolescente victime de maltraitance. Un cahier thématique vient compléter la lecture en précisant les missions et engagements de l'association.

Ce format accessible et ludique, permet de fournir des outils concrets pour agir au quotidien.

Cf. page 30



Accédez aux planches
en scannant ce QR code



Les faits marquants de 2025

Janvier

6 • PACA

Animation d'un atelier de sensibilisation auprès de l'équipe pédagogique de l'école primaire du Sacré-Cœur d'Aix-en-Provence portant sur l'identification des signes de maltraitance et l'accompagnement d'un enfant victime.

9 • SIÈGE

Animation d'un atelier de sensibilisation sur « Comment aider un enfant victime de maltraitance ? » à la médiathèque de Faches-Thumesnil (59) à l'occasion du festival annuel de l'association Littérature, etc., portant sur le thème « Enfances ».

10 • PACA

Réunion avec IBS (*International Bilingual School*) pour une remise de chèque suite au marché de Noël, dont les bénéfices ont été reversés à L'Enfant Bleu PACA.

11 • PACA

Réunion de présentation de L'Enfant Bleu PACA et **sensibilisation à la maltraitance** avec une vingtaine d'enseignantes du premier degré (réunion syndicale).

13 • PACA

Réunion de présentation de L'Enfant Bleu PACA et **sensibilisation à la maltraitance avec le CIDFF** de Digne-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence.

15 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS, directeur de l'antenne Isère, lors de la **conférence du Conseil départemental de l'Ordre des médecins** sur le thème « Entre secret médical et protection du patient mineur, comment s'y retrouver ? ».

16 • SIÈGE

Participation à une **formation à destination des médecins libéraux sur le sujet : « Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux enfants »**, à la Santé Sorbonne Université, animée par la docteure Marie DEVERNAY et la professeure Sylvie VIAUX-SEVELON.

16 • SIÈGE

Rencontre avec la CRIP du 92 à Nanterre afin d'échanger sur nos pratiques et faciliter le processus de transmission de nos Informations préoccupantes. La Cheffe du service TIPV (Traitement des informations préoccupantes et personnes vulnérables), Anne OURGAUD, et une travailleuse sociale nous ont présenté le dispositif des informations préoccupantes et le fonctionnement du service.

21 • ISÈRE

Mise en place des permanences d'accès au Droit et de suivi psychologique au sein de la Maison des Femmes de l'Hôpital Couple/Enfant Grenoble Alpes pour les enfants covictimes exposés aux violences conjugales.

24 • PACA

Participation à l'inauguration de la Maison des Femmes de Marseille.

17 • SIÈGE

Signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Française de Handball (FFH). La cellule de traitement des demandes de la FFH pourra ainsi nous orienter les victimes pour une prise en charge adaptée. Des ateliers de sensibilisation seront mis en place auprès des ligues, entraîneurs et directeurs de clubs afin de mieux prévenir et détecter les situations de violences.





Les faits marquants de 2025

Février

5 • SIÈGE

Signature officielle de la convention de partenariat avec Havas Play, notre grand mécène, et rencontre entre les équipes.



7 • PACA

Opération de collecte de jouets avec le Lion's Club Aix Cézanne Doyen.

20 • PACA

Réunion de rencontre avec la Maison de prévention et de protection des familles (MPPF) pour échanger sur les pratiques de prévention.

4 • SIÈGE

Rencontre avec les salariés du groupe COVÉA PJ, Grand Mécène, afin d'échanger sur le sujet de la garantie de protection juridique, et notamment l'intérêt pour nous d'en parler à nos bénéficiaires qui ne seraient pas éligibles à l'aide juridictionnelle. Nous avons défini les points importants à mentionner dans une fiche « protection juridique » qui sera publiée sur notre site et nos réseaux sociaux.

6 • SIÈGE

Formation pour les psychologues de L'Enfant Bleu portant sur le thème Périnatalité et psychotraumatisme, réalisée par le Centre régional du psychotraumatisme de Paris Nord situé à l'hôpital Avicenne (Bobigny), animée par Dalila REZZOUG et Élise DRAIN. Elles ont pu partager leurs expériences de terrain sur la question de la grossesse et de la naissance en cas de psychotraumatisme chez la mère. La période de périnatalité étant une période de vulnérabilité pour les mères, il est essentiel de les accompagner afin d'assurer le lien mère-bébé au moment de la naissance.

12 • SIÈGE

Prise de contact avec une psychologue dans une perspective de **création de réseau avec le Centre médico-psychologique d'Issy-les-Moulineaux ERASME** qui accueille des enfants de 4 à 10 ans.

13 • SIÈGE

Formation adressée aux psychologues sur les mineurs non accompagnés, réalisée par le Centre régional du psychotraumatisme Paris-Nord de l'hôpital Avicenne, animée par Catherine LE DU et Céline HELENO.

Prise de contact avec EMAPSY :

équipe mobile et d'accueil psychiatrique de Paris centre, dans une perspective de réseau ainsi qu'une formation pour les salariés de L'Enfant Bleu à la crise suicidaire, en présence de Sarah CARLIER, psychologue clinicienne, Dr BERNARD, psychiatre et médecin responsable, Djelil EL KEFI infirmier.

17 • PACA

Réunion de présentation de L'Enfant Bleu PACA et de **sensibilisation au sujet de la maltraitance** auprès des professionnels de l'**Espace Santé Jeunes** de la ville de Gardanne.

18 • SIÈGE

Signature d'une convention Crédit Agricole caisse locale Boulogne et Caisse régionale Île-de-France, en présence du maire André SANTINI.



19 • SIÈGE

Rencontre avec Perrine GOULET, députée de la Nièvre (groupe Les Démocrates), à l'Assemblée nationale afin d'échanger sur nos sujets mutuels. L'occasion pour nous de parler de l'allongement des délais de prescription concernant les violences physiques et psychologiques.



Mars

4 • SIÈGE

Rencontre de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Maternelle Infantile du secteur Châtenay-Malabry – Le Plessis-Robinson, qui assurent des missions d'évaluation sur le terrain afin de détecter les situations de maltraitements infantiles. Nous avons pu partager les missions de notre association afin qu'ils réorientent des mineurs, vers les psychologues et les juristes, et échangé sur nos pratiques et expériences de terrain.

20 • SIÈGE

Échange visio avec Xavier IACOVELLI, sénateur, et sa collaboratrice Capucine FIACRE, au sujet de sa **proposition de loi visant à se libérer de l'obligation alimentaire à l'égard d'un parent défaillant**. Nous avons pu donner nos avis et retours d'expérience.

Laura MORIN-BAUDET, directrice générale de l'association et Typhaine MORAND, juriste de l'association, étaient auditionnées au Sénat au sujet d'une **proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**.

21 • PACA

Présentation de l'antenne de L'Enfant Bleu PACA - **Petit-déjeuner BNI (Business Network International)** Aix Eguilles Ambition.

Remise de don du Lion's Club Aix Cézanne Doyen à L'Enfant Bleu PACA.

24 • SIÈGE

Rencontre avec la basketteuse professionnelle Olivia EPOUPA, possible ambassadrice de L'Enfant Bleu.

26 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS, directeur de l'antenne Isère lors des **rencontres du tribunal judiciaire** sur les violences faites aux personnes.

26 • SIÈGE

Audition à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Commission d'enquête sur les modalités de contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires.

27 • SIÈGE

Emmanuelle HUET, juriste, et Lucie POTET, psychologue de l'association, ont animé deux **ateliers de sensibilisation portant sur l'inceste**, à destination des professionnels de la protection de l'enfance (ASE/MNA) de la **Croix-Rouge, campus de Montrouge**



27 • SIÈGE

Co-organisation de la Journée des écoutants par L'Enfant Bleu, en tant que membre du collectif TeSS (Téléphonie sociale et en santé). Une journée de partage d'expérience, enrichie par divers ateliers mettant le bien-être des écoutants à l'honneur: yoga du rire, sophrologie, danse-rythme.

31 • SIÈGE

Rencontre avec Clara CHAPPAZ, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.



Avril

1^{er} • SIÈGE

Atelier de sensibilisation à destination des directrices des crèches de l'APATE, un réseau de crèches et jardins d'enfants inclusifs implanté dans plusieurs arrondissements de Paris. Lors de cette intervention, nous avons présenté les missions et les engagements de notre association, ainsi que les outils permettant de repérer et d'agir face aux situations de maltraitance.

2 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS, directeur de l'antenne Isère, à la **radio News FM** sur les violences faites aux mineurs.

2 • SIÈGE

La directrice générale était conviée à un **déjeuner autour de Claire HÉDON, Défenseure des droits**. L'occasion d'en apprendre plus sur sa mission, les priorités de cette institution importante et les principaux enjeux de ses équipes.

3 • PACA

Présentation de L'Enfant Bleu PACA dans un collège à Aix en Provence dans le cadre de la **Quinzaine pour la jeunesse**, sur le thème de l'engagement et de la citoyenneté, organisée par la ville d'Aix-en-Provence.

6 • ISÈRE

À l'occasion de la course Grenoble-Vizille, l'antenne iséroise a organisé une **journée solidaire « La chasse au trésor des petits héros »** au Parc de Vizille.

7 • PACA

Intervention sur les droits de l'enfant et la maltraitance auprès des membres de la Ligue des droits de l'Homme à Aix-en-Provence.



Les faits marquants de 2025

8 • SIÈGE

Rencontre avec l'Espace Parisien de Solidarité de Paris 10^e et 11^e, qui assurent une prise en charge sur le plan social. Une occasion de mettre en lien nos pratiques et échanger autour des possibilités de réorientation à L'Enfant Bleu.

9 • SIÈGE

Rencontre dans les locaux de l'association avec Kathy SIMILOWSKI, **maire adjointe déléguée à la Petite enfance** de la ville d'Issy-Les-Moulineaux et Mesdames Solène PERDRIAU, responsable Coordination Petite enfance, et Vanessa DARASSE, référente Santé et Inclusion.

9-10 • ISÈRE

Participation de Régis DESCHAMPS, directeur de L'Enfant Bleu Isère, à la **délégation inter associative en Belgique pour se former au dispositif DIVICO** : approche systémique et pluridisciplinaire des violences intrafamiliales. Ce dispositif répond à une double nécessité : renforcer la protection des victimes tout en prévenant la récurrence des auteurs, en s'inscrivant dans un modèle innovant de décroisement des politiques publiques en matière de protection de l'enfance, de violences conjugales et de violences de genre.

11 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS et de Maître Sidonie LEBLANC, avocate partenaire de l'antenne Isère, lors de la **conférence du Conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes sur l'accompagnement des enfants victimes de violences intrafamiliales**.

22 • SIÈGE

Rencontre avec Madame ORSONI, responsable de la CRIP 75, qui nous a présenté le fonctionnement de son service ainsi que ses liens avec le Parquet de Paris. Cet échange nous a permis de mieux comprendre leur organisation interne et de partager nos pratiques respectives, notamment en ce qui concerne la qualification des informations préoccupantes et les bons réflexes à adopter dans ce cadre.

25 • PACA

Séance de **Prévention et sensibilisation auprès de jeunes en formation du brevet d'animateur**.

28 • PACA

Participation à un **déjeuner au Conseil de l'Ordre des experts-comptables** en présence de Sarah EL HAÏRY, haute-commissaire à l'Enfance.

Participation à un **débat avec Amnesty International suite à la projection du film « Manas »** sur le thème de l'inceste.

Mai

5 • PACA

Présentation de L'Enfant Bleu PACA et **sensibilisation à la maltraitance faite aux enfants au Rotary Club** Aix-en-Provence Sextius.

6 • SIÈGE

Rencontre avec les membres de l'entreprise IDEUZO et remise de chèque symbolique dans les locaux de l'association.



6 • SIÈGE

Webinaire « Le comportement sexuel problématique chez l'enfant », destiné aux professionnels de la santé mentale, organisé par le laboratoire de psychologie de l'université Marie et Louis Pasteur.

12 • SIÈGE

Atelier de sensibilisation auprès de la Fédération française de Handball et des directeurs régionaux.

Nous avons pu présenter notre atelier portant sur le thème : comment aider un enfant victime de maltraitances et ce en axant sur le domaine du sport. Nous avons donné des outils concrets afin de repérer et accompagner.

14 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS lors de la **conférence des Villes en transition** organisée par la ville de Grenoble sur l'état actuel de la protection de l'enfance en France.

17 • PACA

Organisation d'un loto et soirée-concert par le Rotary Club au profit de L'Enfant Bleu PACA.

19 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS sur la chaîne de **radio RKS**, au sujet de l'accompagnement psychologique et juridique des enfants victimes de violence.

20 • ISÈRE

Intervention de L'Enfant Bleu Isère lors de la Journée d'accès au Droit. **Conférence auprès des lycéens de l'agglomération grenobloise** sur la prévention des violences et les droits de l'enfant.

20 • SIÈGE

Signature d'une convention de partenariat avec BoursoBank, qui devient Grand Mécène de L'Enfant Bleu.



21 • PACA

Présentation de L'Enfant Bleu PACA et des actions de **prévention auprès des équipes de direction de la Direction Diocésaine de l'Enseignement catholique de Marseille**.

22-24 • PACA

Tenue d'un **stand devant le magasin Nature & Découvertes pour la fête des Mères** à l'occasion d'une opération paquets cadeaux.

23 • PACA

Participation à un **événement organisé par notre partenaire À la bonne porte**. Présentation de L'Enfant Bleu PACA et du partenariat.

24 • PACA

Présentation de **L'Enfant Bleu PACA au Festiv'Aix**, festival mettant à l'honneur des actions Aixoises. Remise d'une statuette en bois pour la valorisation de nos actions.

25 • SIÈGE

Organisation d'un gala de danse caritatif par le Rotary Club de Clamart au profit de L'Enfant Bleu, animé par notre marraine Alicia DAUBY.



28 • SIÈGE

Atelier de sensibilisation auprès de la Ligue de Squash. Nous avons proposé à des mineurs un atelier qui aborde la question « Comment établir des relations saines et comment poser ses limites avec soi et les autres », donné des définitions concrètes sur la question des maltraitances ainsi que des outils pour en parler.

Juin

4 • PACA

Participation à une conférence organisée par le Parti communiste français (Marseille) sur le thème de la protection de l'enfance.

5 • SIÈGE

Atelier de sensibilisation, à destination des psychologues et enseignants de l'Éducation nationale du 86 (Poitiers), organisé par Association des psychologues de l'Éducation nationale (l'ADPEN) 86.

5 • ISÈRE

Remise d'un chèque dans le cadre du partenariat avec **le Lions club d'Annonay**.

6 • PACA

Participation au **Rallye Citoyen organisé par la ville d'Aix-en-Provence** au profit d'élèves de plusieurs écoles. Nous avons accueilli des enfants sur le stand et animé un jeu pédagogique sur les droits de l'enfant.

Intervention dans le colloque organisé par des étudiants en Master 2 Droit de l'enfant

sur le thème « L'enfant aux prises des situations de violences intrafamiliales ».

7 • PACA

Tenue de stand pour l'**opération Les Boucles du Cœur** au magasin Carrefour de Digne-les-Bains.

10 • SIÈGE

Les juristes de l'association se sont rendues à la CRIP 78 pour une rencontre avec Élodie DEBIEZ CROS, responsable du pôle CRIP Évaluation, ainsi que trois cadres juristes du département. Cette réunion a permis de mieux comprendre le fonctionnement spécifique de la CRIP des Yvelines. À cette occasion, les missions de L'Enfant Bleu ont également été présentées.

11 • PACA

Participation au **Challenge départemental pour la prévention pour la jeunesse** – Membre du Jury – Bouc Bel Air.

12-14 • SIÈGE

Tenue de stand à l'occasion d'une opération papiers cadeaux devant le magasin Nature & Découvertes **pour la fête des Pères**.

19 • SIÈGE

Rencontre avec l'association Women Safe & Children à Saint-Germain-en-Laye (78), en présence de Noëlla ARNAUDO, directrice, et Coralie RANC, coordinatrice Pôle mineur.

20 • PACA

Rencontre avec le service communication de l'hôpital d'Aix-en-Provence (CHIAP) en vue de la signature d'une convention de partenariat, suivi d'une réunion de travail avec l'équipe de l'UAPED (Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger).

11 • SIÈGE

Inauguration de UAPED 92, l'unité d'accueil pédiatrique enfants en danger des Hauts-de-Seine, à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart - **en présence de plusieurs personnalités dont Brigitte MACRON**, en qualité de présidente de la Fondation des hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France.





Les faits marquants de 2025

25 • SIÈGE

Rencontre autour de la crise suicidaire avec EMAPSY : équipe mobile et d'accueil psychiatrique de Paris centre, ayant pour objectif de réfléchir ensemble à l'amélioration de notre organisation autour de l'accueil des bénéficiaires en crise suicidaire au téléphone.

26 • SIÈGE

Réunion plénière Aide aux victimes, mairie du 7^e arrondissement de Paris : une rencontre qui a permis aux différents acteurs du territoire de se présenter, de découvrir le Schéma départemental, et de définir ensemble la mise en place de groupes de travail autour des thématiques suivantes : femmes victimes de violences, personnes âgées vulnérables, mineurs victimes (harcèlement, prostitution...). L'objectif de ce réseau consiste à renforcer la coordination entre les partenaires afin de garantir un accueil optimal, une information pertinente ainsi qu'une orientation efficiente pour l'ensemble des victimes d'infractions pénales.

26 • SIÈGE

Restitution des travaux du GOPEV : échanges autour des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux enfants, au ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.



30 • SIÈGE

6^e Convention nationale de prévention des violences dans le sport, à l'INSEP (Paris 12^e), en visioconférence, en présence de Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Juillet

10 • PACA

Soirée Vente aux enchères au profit de L'Enfant Bleu, organisée par Cézanne Assurance et le Crédit Mutuel.

16 • SIÈGE

Rencontre avec le CRIAVS Paris 75 : Centre de ressources pour les intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles, dans le cadre d'une analyse des pratiques avec ces experts au sujet de deux enfants pris en charge par L'Enfant Bleu.

18 • SIÈGE

Rencontre du Rotary de Clamart pour remise du chèque suite à la soirée de Gala organisé au profit de l'association.



21 • SIÈGE

Rendez-vous au ministère de la Justice avec le directeur de cabinet adjoint chargé de l'enfance, Thomas LESUEUR et la conseillère spéciale du ministre de la Justice, Marie GUEVENOUX. Nous avons abordé, entre autres, les sujets de l'inceste, des Outre-mer et les propositions de L'Enfant Bleu en termes de prise en charge des violences psychologiques et physiques.

Rencontre avec Paris Aide aux Victimes à leur siège dans le 13^e arrondissement

avec la juriste coordinatrice, Louise TERRIER-VASSE et une psychologue. Nous les avons rencontrés afin d'échanger sur nos pratiques. Ils nous ont également fourni des livrets « juridique » et « psychologique », qui s'adressent aux jeunes enfants qui ont vécu des événements traumatiques. Le livret psychologique permet notamment d'aborder les symptômes divers, et le livret juridique, d'expliquer les procédures.

24 • SIÈGE

Dans le cadre de la Journée « OdysSécu » (1 000 collaborateurs & jeux sportifs), la CPAM a remis à notre association un don généreux de 1 500 €. Depuis deux ans, la direction a décidé de remplacer les achats de goodies individuels par des dons à des associations lors d'événements collectifs. Une rencontre solidaire aux côtés d'autres associations.



25 • SIÈGE

Article sur l'engagement de notre marraine Alix POISSON aux côtés de L'Enfant Bleu dans le journal *Conseil des notaires*.



Août

29 • PACA

Atelier de sensibilisation auprès de l'équipe pédagogique de l'école Chevreul-Champavier.

Septembre

7 • PACA

Tenue d'un **stand d'information au Forum Vivacité** (Forum des Associations) de Marseille.

13 • PACA

Tenue d'un **stand d'information au Forum des Associations et du Bénévolat** d'Aix-en-Provence.

18 • SIÈGE

Participation au Groupe de Travail « Mineurs victimes »

– Réseau d'aide aux victimes du 7^e arrondissement de Paris, à la mairie du 7^e arrondissement.

21 • ISÈRE

L'Enfant Bleu Isère partenaire de la **course La Grenobloise** : pour chaque dossard 1 € était reversé à l'association.

25 • SIÈGE

Emmanuelle HUET, juriste de L'Enfant Bleu, a assisté au **Webinaire de la CNAPE sur les « Dérives sectaires : comprendre, repérer et protéger les enfants »**, animé par Florence GAVIREY, conseillère protection de l'enfance à la MIVILUDES.

25 • SIÈGE

Typhaine MORAND, juriste de L'Enfant Bleu, a assisté à l'**événement « Mineurs en ligne - Quels risques? Quelles protections? » organisé par l'ARCOM**. Cette rencontre a été particulièrement instructive, notamment grâce aux retours d'expérience de jeunes et de leurs parents face aux risques liés à l'usage des réseaux sociaux. Plusieurs professionnels spécialisés et engagés sur ces enjeux ont également apporté des éclairages pertinents lors des échanges.



Octobre

2 • PACA

Participation au Conseil local de prévention de la délinquance organisé par la ville d'Aix-en-Provence.

3 • ISÈRE

Intervention de L'Enfant Bleu Isère lors de la **Nuit du Droit au palais de Justice de Grenoble**, dans le cadre de la Conférence sur la nécessaire collaboration entre la Justice, les administrations et des associations dans la protection de l'enfance.

5 • ISÈRE

Arrivée de Marion VILLEDIEU, ambassadrice sportive de l'antenne Isère, qui a bouclé son **tour de France à vélo** et randonnée pour le compte de L'Enfant Bleu.

Les salariés de la **société COTIB** ont créé une équipe pour porter fièrement les couleurs de L'Enfant Bleu Isère lors du **marathon en équipe du Grenoble Ekiden**.

6 • SIÈGE

Animation d'un **atelier de sensibilisation, à l'ALEFPA** (Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie), auprès de deux services éducatifs : service d'aide éducative à domicile et un service d'accueil de jour éducatif.

8 • PACA

Présentation de L'Enfant Bleu PACA à lors de la **soirée des sociétaires du Crédit Agricole Alpes Provence**.

14 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS sur les avancées législatives récentes concernant la maltraitance, lors de la **conférence organisée par l'association Vigilans pour la lutte contre la récurrence suicidaire**.

16 • PACA

Tenue de **stand au sein du Campus CESI** (école d'ingénieurs).

17 • SIÈGE

L'Enfant Bleu s'est rendu au **séminaire consacré aux Unités d'accueil pédiatriques enfants en danger (UAPED)**. Cette séance, ouverte par Sarah EL HAÏRY, haute-commissaire à l'enfance, et clôturée par Stéphanie RIST, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a permis d'échanger autour d'un enjeu essentiel : mieux articuler le programme « Santé Protégée » avec les UAPED. L'objectif : assurer un suivi médical renforcé des enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et améliorer la coordination entre les professionnels concernés.





Les faits marquants de 2025

17 • SIÈGE

Isabelle DEBRÉ, présidente de l'association, a eu le plaisir de faire partie du **jury de la remise du Trophée des Fabuleuses, organisée par Femme Actuelle**. Cette cérémonie vient récompenser des femmes porteuses d'initiatives inspirantes et innovantes partout en France.



19 • PACA

Participation d'un groupe de bénévoles et d'un bénéficiaire de L'Enfant Bleu à la **course « Les foulées d'Aix »**.

21 • PACA

Entretien avec des élèves ingénieur de l'Institut national des études territoriales, en stage auprès de la ville de Marseille sur le thème de la lutte contre les violences faites aux enfants.

22 • SIÈGE

Audition à l'Assemblée nationale – Délégation aux droits des enfants, par Perrine GOULET, présidente de la Délégation, ainsi que par ses rapporteurs, Alexandra MARTIN et Arnaud BONNET, députés. Plusieurs associations de protection de l'enfance étaient réunies afin d'apporter leur expertise et de répondre à des questions concrètes concernant la mise en œuvre de l'imprescriptibilité des délits et crimes commis sur les mineurs.

27 • SIÈGE

Rencontre de la CRIP 93 à Bobigny : cette rencontre a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la CRIP de la Seine-Saint-Denis (93), notamment le rôle et l'organisation du pôle évaluation. Les échanges ont porté sur les délais de traitement des évaluations sur le territoire et ont favorisé un partage de pratiques professionnelles.

29 • SIÈGE

Événement « **L'innovation dans la lutte contre les contenus pédocriminels** » organisé par **Cybertask**, en présence de Sarah EL HAÏRY, haute-commissaire à l'Enfance, d'associations de protection de l'enfance, de la police et gendarmerie nationale, substitut du procureur J3, acteurs privés. Les discussions ont mis en lumière un réel besoin de collaboration et une volonté commune d'utiliser l'intelligence artificielle à bon escient, afin de renforcer la prévention et le soutien des équipes confrontées à ces contenus sensibles.

6 • PACA

Rencontre avec les EMAS (Équipe mobile de sécurité au sein de l'Académie Aix-Marseille).

7 • SIÈGE

Rencontre et plaidoyer avec Christèle GAUTIER, conseillère protection de l'enfance, auprès de la ministre de la Famille, Stéphanie RIST.

10 • SIÈGE

Atelier de sensibilisation à destination de jeunes en service civique dans le 12^e arrondissement de Paris. Nous avons présenté un atelier abordant les maltraitances et leurs conséquences.

17 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS lors de la **table ronde sur les violences intrafamiliales**, organisée pour les internes en médecine générale et les étudiants en Master de Droit pénal à l'Université Grenoble Alpes.

18 • SIÈGE

Webinaire « Citoyens & Justice : le contrôle coercitif : intro d'une notion et approche socio-historique ».

18 • PACA

Présentation de L'Enfant Bleu PACA et **sensibilisation maltraitance – Rotary Club Aix Sainte-Victoire**. Opération chocolats pour Noël.

19 • SIÈGE

Atelier de sensibilisation portant sur l'intimité et le consentement à destination de **deux groupes d'enfants (CE1-CE2, CM1-CM2)** à Juvisy-sur-Orge sur leur temps de loisirs.

Novembre

3 • SIÈGE

Commission de suivi du plan de lutte contre les violences faites aux enfants en présence de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et de Sarah EL HAÏRY, haute-commissaire à l'Enfance. L'obligation de vérification des antécédents via les attestations d'honorabilité, notamment pour les personnels de l'ASE a été abordée.

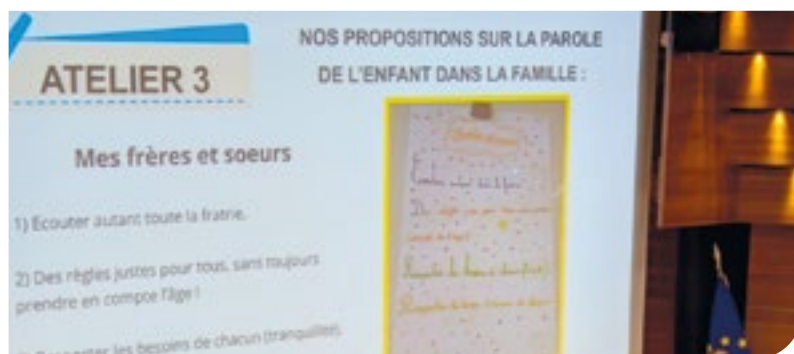
6 • SIÈGE

Laura MORIN-BAUDET, directrice générale animait au côté d'une juriste et une psychologue un **symposium au Congrès de la Santé de Lille, avec un focus sur le secret médical devant plus de 60 professionnels de santé et médecins**.



20 • SIÈGE

Colloque international organisé par l'association CLIA, la Chair Enfance et familles du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit et l'Institut du droit de la famille et du patrimoine à l'auditorium du barreau à Paris, en cette Journée des droits de l'enfant: « **L'audition de l'enfant en questions, en réponses et en actions** ». De nombreux professionnels ont échangé sur l'audition judiciaire et amiable des enfants, ainsi que sur la mise en œuvre de leur droit à la participation à l'école, en protection de l'enfance et en politique.



20 • SIÈGE

Intervention au Congrès des Maires de France de Laura MORIN-BAUDET, directrice générale, lors de la session « Les enfants au cœur des violences intrafamiliales », pour rappeler l'urgence d'une mobilisation collective. Un moment d'échanges essentiel, partagé avec le Centre Hubertine Auclert – Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, la Fédération nationale Solidarité Femmes et Sarah EL HAÏRY, haute-commissaire à l'Enfance, afin de renforcer l'engagement des communes en faveur de la protection de l'enfance.



21 • SIÈGE

Invitation au ministère des Sports par Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, ainsi que par Fabienne BOURDAIS, directrice des Sports et délégué ministériel à la lutte contre les violences dans le sport. Ce moment convivial a réuni les principales associations engagées contre les violences faites aux enfants dans le sport.



21 • PACA

Intervention de la directrice de l'antenne PACA au **colloque organisé par la Commission santé de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence** sur le thème « Santé et violences intrafamiliales ».

Soirée caritative organisée par la caisse locale du pays d'Aix du Crédit Agricole Alpes Provence.

24 • SIÈGE

Laura MORIN-BAUDET, directrice générale intervenait lors d'une conférence-débat organisée par le Réseau Violences conjugales de Paris 17^e: « Les impacts des violences conjugales sur les mineur-e-s ». Elle prenait ainsi la parole auprès de la cheffe de service et une coordinatrice de l'espace rencontre de la Maison des liens familiaux – association Olga Spitzer sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement des enfants victimes de violence conjugale.



24 • PACA

Tenue de stand lors du colloque organisé par le collectif Aixois VVF en partenariat avec l'AMU (Aix Marseille Université) sur le thème « Consentement: prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes, parlons-en! », pour présenter les missions et actions de l'association.

25 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS sur la réalité et les actions dans l'accompagnement des enfants victimes de violences intrafamiliales lors du **colloque organisé par la Cour d'appel de Grenoble**.

L'équipe de L'Enfant Bleu Isère a reçu le **trophée de la fédération française de l'encouragement, du dévouement et du bénévolat**.

26 • PACA

Participation à la Journée internationale des droits de l'enfant organisée par la ville d'Aix-en-Provence. Tenue de stand: accueil des enfants sur le stand et animation d'un jeu pédagogique sur les droits de l'enfant.



Les faits marquants de 2025

26 • SIÈGE

L'Enfant Bleu était convié à l'inauguration des nouveaux locaux du GIP, en présence de Florence DABIN, présidente du GIP-France Enfance protégée, et notamment de la haute-commissaire à l'Enfance Sara EL HAÏRY. L'Enfant Bleu vient d'être élu au conseil d'administration et intègre le comité technique du numéro d'urgence national de la protection d'enfance le 119.



28 • PACA

Rencontre et échange de pratiques avec la Maison des Adolescents de Toulon – Var.

Décembre

1^{er} • ISÈRE

Intervention de Clémentine KLEIN, juriste à L'Enfant Bleu Isère, lors de la **conférence sur l'inceste organisée par le réseau VIF d'Eybens**. Lectures d'extraits du livre « Personne n'est prêt à entendre ça » de Nathalie MATHIEU par les bénévoles écoutants de l'antenne Isère.

1^{er} • SIÈGE

Intervention de Laura MORIN-BAUDET lors d'un événement réunissant les professionnels de 98 CIDFF, réseau pour l'accès au droit des femmes et des familles en France, sur la prise en charge des enfants covictimes. Un retour d'expérience terrain et des clés pour renforcer les pratiques professionnelles ont pu être faits aux côtés de l'association *Elles Imaginent* et du sociologue Pierre-Guillaume PRIGENT.

1^{er} • SIÈGE

Rencontre dans locaux du Figaro pour la remise du chèque suite à leur braderie d'été. Nous avons pu échanger sur nos pratiques et les missions de L'Enfant Bleu.



2 • ISÈRE

Intervention de Régis DESCHAMPS à **Radio CAMPUS** sur les violences faites aux mineurs.

3 • SIÈGE

Emmanuelle HUET, juriste de l'association, a assisté au **colloque CIIVISE** « Enfant en situation de handicap et violences sexuelles : protection et dignité, un impératif collectif ».

9 • SIÈGE

Participation au webinaire Égalité et contrôle coercitif : des enjeux majeurs dans la lutte contre les violences intrafamiliales, animé par Élodie TUAILLON-HIBON, avocate, formatrice et chercheuse droit et genre et Émilie BOUTIN, chargée de mission égalité femmes-hommes à Citoyens & Justice.

16 • PACA

Tenue de stand au marché de Noël du siège social du Crédit Agricole Alpes Provence.

17 • SIÈGE

Rencontre avec l'association

Aurore, en présence de Sihem HABCHI, directrice d'activité au sein de l'association et Lina MOKHRI, cheffe de service SAS Femmes Primipares.

18 • SIÈGE

Rencontre avec la présidente de l'association AVVIF17, Maître Vanessa ELKAIM-RIMMER, dans son cabinet à Paris 17^e.

19 • PACA

Tenue de stand au marché de Noël de l'école IBS (*International Bilingual School*).

23 • PACA

Loto au profit de L'Enfant Bleu organisé par l'association **Cœur de Rose**.

Nos missions

1. ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DANS LA DURÉE DES VICTIMES

Écoute téléphonique

Forte de ses quatre plateaux d'écoute, l'association offre aux proches de la victime ou la victime elle-même une prise en charge par un écoutant-référent bénévole, préalablement formé par des professionnels, qui suivra son dossier et sera son contact privilégié. Chaque écoutant est présent le même jour de la semaine: une présence hebdomadaire constante tout au long de l'année, garantissant ainsi un suivi de qualité et évitant que la victime doive répéter son récit à plusieurs interlocuteurs.

Suivi thérapeutique

Assuré par nos psychologues cliniciens spécialistes du psychotraumatisme, l'accompagnement thérapeutique est proposé aux enfants et adultes victimes de maltraitances dans l'enfance sous forme de suivi individuel, de groupe de parole et/ou d'atelier conte.

Accompagnement juridique

Nos juristes apportent une assistance juridique adaptée à chaque situation et s'adressent aux victimes, à leur entourage ou aux professionnels travaillant auprès d'enfants. Elles/ils sont par ailleurs amenés à émettre des signalements et informations préoccupantes auprès des services compétents.

2. SENSIBILISATION

Prévention dans les établissements scolaires

Depuis 2001, L'Enfant Bleu intervient dans les établissements scolaires, de la maternelle au collège. Ces séances sont systématiquement animées par un psychologue clinicien et un animateur de prévention (bénévole ou stagiaire en psychologie).

Campagne de sensibilisation

L'association porte par ailleurs chaque année des **campagnes de sensibilisation innovantes diffusées dans les médias et via nos réseaux sociaux** pour une prise de conscience collective et une mobilisation accrue des citoyens contre les violences faites aux enfants.

Ateliers de sensibilisation

Parce que la protection des enfants réside dans la mobilisation et la vigilance de tous, depuis 2024, **juristes et psychologues de l'association animent une série d'ateliers thématiques à destination des salariés d'entreprises, collectivité, professionnels de l'enfance ou encore auprès du jeune public.**

3. PLAIDOYER

L'Enfant Bleu pilote une stratégie de plaidoyer active, basée sur l'expérience terrain de ses équipes auprès des bénéficiaires, depuis 1991. Rencontres des responsables politiques, animation d'une commission juridique réunissant tous les deux mois ses avocats partenaires, édition de deux Livres blancs, constitutions de partie civile: nos actions sont diverses afin de repérer, et dénoncer les dysfonctionnements et faire des propositions concrètes pour améliorer le système de la protection de l'enfance.



Accompagnement personnalisé et dans la durée des victimes

Écoute téléphonique

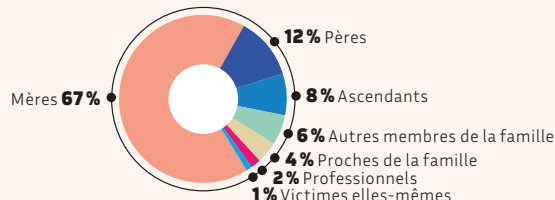
— Chaque jour, les écoutants-référents bénévoles assurent une permanence téléphonique, jouant un rôle clé dans notre démarche d'accompagnement.

Présents chaque même jour de la semaine, ils garantissent une continuité dans la prise en charge et assurent un suivi personnalisé à chaque bénéficiaire qui nous contacte. Leur présence permet d'établir une relation de confiance et de créer un véritable lien avec ceux qui en ont besoin.

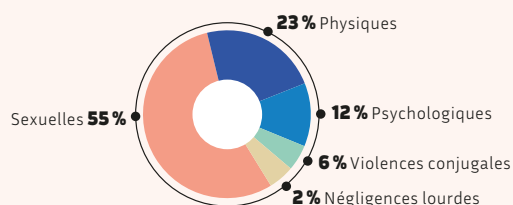
Formés en continu par les professionnels de l'association, les écoutants-référents sont à même d'offrir une écoute active à la fois bienveillante et respectueuse des spécificités de chaque situation. Ils soutiennent les personnes dans leurs démarches et assurent la liaison avec les juristes et psychologues de l'association. Ensemble, ils réfléchissent aux actions à mener pour garantir un accompagnement adapté et de qualité.



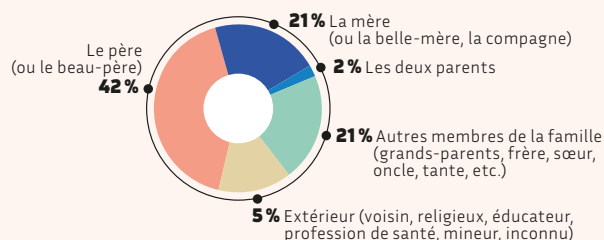
QUI NOUS APPELLE ?



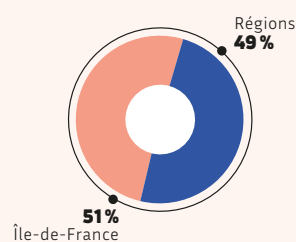
QUELS TYPES DE MALTRAITANCES ?



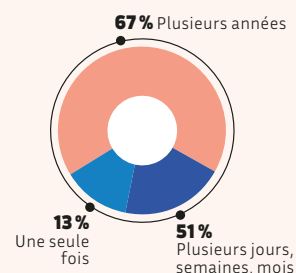
QUELS SONT LES AUTEURS PRÉSUMÉS ?



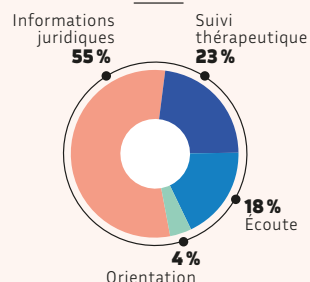
RÉPARTITION DES DOSSIERS OUVERTS AU SIÈGE



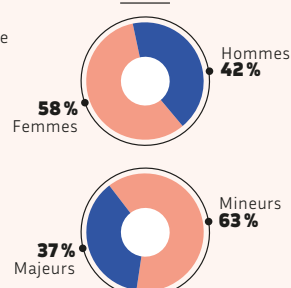
FRÉQUENCE DE LA MALTRAITANCE

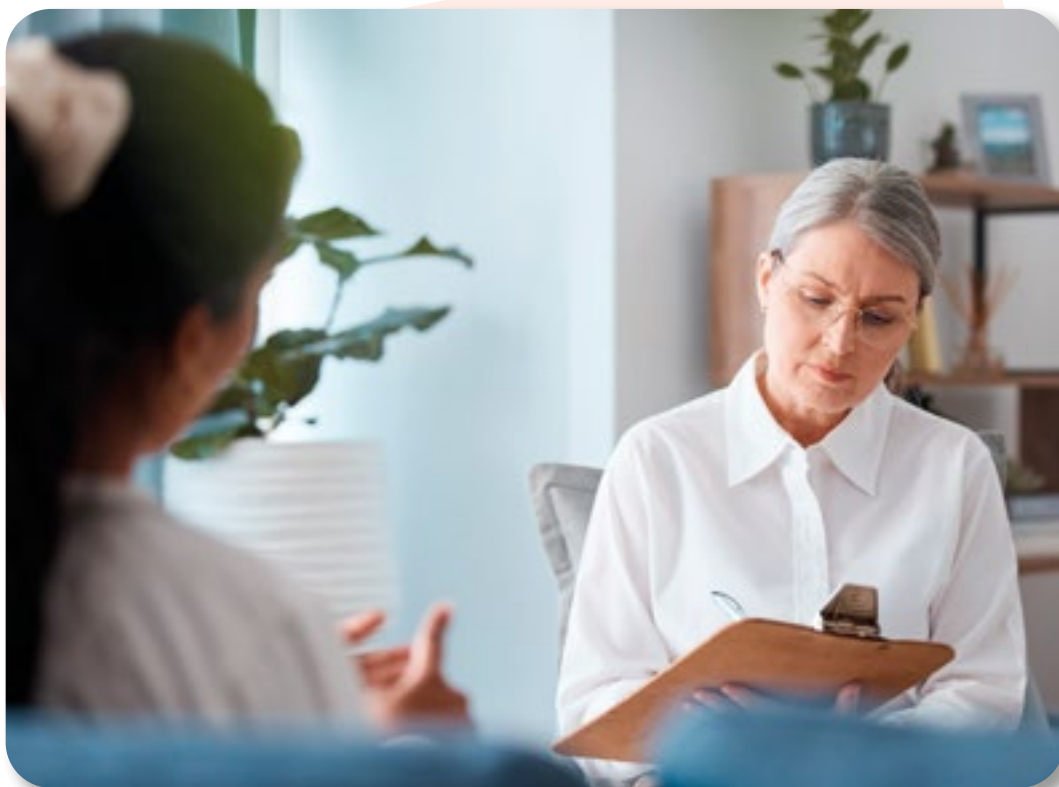


LES ATTENTES DES APPELANTS



QUI SONT LES VICTIMES ?





Accompagnement thérapeutique individuel

— L'association propose des accompagnements thérapeutiques individuels à toutes les personnes ayant vécu des maltraitements dans l'enfance. Avec une prise en charge centrée sur le psychotraumatisme, cet accompagnement passe majoritairement par de la psychoéducation, plus précisément par l'explication des symptômes majeurs rencontrés par les patients, à savoir : anxiété, insécurité, dysrégulation émotionnelle, hypervigilance, trouble de l'attachement.

Pour le patient, il est précieux de pouvoir comprendre son fonctionnement et les conséquences d'un vécu de maltraitance. Nous rappelons aux bénéficiaires que leurs symptômes sont normaux et qu'ils s'inscrivent dans un besoin de survie : lorsque le danger a été quotidien, l'individu met en place des stratégies afin de faire face.

Nous proposons également une thérapie psycho corporelle : l'Intégration du cycle de la vie (ICV) est un outil qui permet de retracer la ligne de temps du patient. Le psychologue et le patient réalisent cette ligne de temps en séance et celle-ci retrace des événements de vie à travers les années. Cette approche permet, à terme, une intégration des événements passés afin de consolider le sentiment d'exister dans le présent.

En effet, dans le cas d'un vécu de maltraitements, le cerveau reste bloqué au moment des violences vécues et cela engendre une altération globale du fonctionnement. L'ICV permet alors de retravailler ces souvenirs et amène le patient à les intégrer dans le passé.

Depuis septembre, lors du premier rendez-vous, l'association propose aux bénéficiaires majeurs une participation financière de 0 à 50 euros, et laisse le patient décider en fonction de ses moyens. Cette participation n'est pas une obligation mais permet d'impliquer davantage le patient dans sa prise en charge et sa reconstruction.

L'histoire de Lila, 6 ans

— Nous recevons une jeune fille de 6 ans, Lila, que nous suivons encore au sein de l'association. Ses parents nous avaient appelés en 2024, à la suite de révélations d'inceste d'une cousine.

Nous proposons à Lila une prise en charge pour lui donner un espace de parole et d'expression des émotions. Dès les premiers rendez-vous nous remarquons une inhibition ainsi qu'une difficulté à dire les émotions et à les exprimer. Nous prenons le temps d'instaurer un climat de confiance, de bienveillance afin qu'elle puisse s'approprier pleinement l'espace thérapeutique.

À mesure des séances, il est proposé à Lila de faire des activités créatives, tout d'abord des dessins pour qu'elle puisse exprimer sa colère. Ces derniers lui permettent, au-delà des mots, d'exprimer ce qui s'est cristallisé durant des années. Progressivement, elle arrive à verbaliser qu'elle est très en colère et que celle-ci ressort quotidiennement. Il est alors important de lui expliquer que cela est normal et légitime, qu'elle doit pouvoir l'exprimer dans un endroit sécurisant. Nous prenons le temps de ne pas dénier sa colère mais de bien la conforter dans l'importance de son émotion et de ne pas la minimiser.

Les séances permettent notamment une expression de sa colère sur plusieurs mois, parfois la colère est légère et parfois elle revient de façon plus intense. Nous savons qu'il est important de rester dans l'accueil de cette émotion, qu'importe son intensité, nous restons contenant et constants face à ce que Lila apporte.

Après une année de suivi au sein de L'Enfant Bleu : Lila peut exprimer que la colère est une émotion qu'elle arrive à identifier. On propose alors à Lila d'écrire une musique sur cette colère, elle se saisit de cet outil et réalise une création remplie de sens pour elle. Elle exprime également qu'elle apprécie la musique et le fait que ça la libère. Elle arrive, à présent, à faire confiance à ses ressentis et à s'écouter dans les différentes émotions qu'elle traverse. Nous avons constaté chez Lila une évolution majeure et une véritable stabilisation grâce à sa confiance.

— **Aujourd'hui, elle est en thérapie à l'association depuis presque deux ans. Son besoin thérapeutique n'est plus le même. Lila va mieux et a trouvé de nombreuses ressources sur lesquelles elle pourra s'appuyer au fil des années.**

Nous savons que le travail psychique n'est pas linéaire et que Lila va traverser d'autres difficultés selon les périodes de sa vie. L'association lui offrira donc un espace thérapeutique où se tourner lorsqu'elle en aura besoin.

L'histoire de Justin, 23 ans

— Nous recevons Justin, un jeune adulte de 23 ans, depuis le 1^{er} juillet 2025. Justin nous a été adressé par une psychologue en ville, qui a estimé préférable de l'orienter vers des professionnels spécialisés dans le psychotraumatisme. Lors de cette première rencontre, Justin présentait une forte désorientation, des troubles de la mémoire, ainsi que des ruptures dans son flot de pensées faisant obstacle à la compréhension de sa situation. Ainsi, nous avons convenu d'appeler la psychologue qui l'avait rencontré préalablement afin de faire le lien. Ce premier contact a permis de dresser une anamnèse plus complète de l'histoire de Justin.

Justin est fils unique, il a grandi dans le sud de la France. Il est artiste en région parisienne, et vit en colocation avec ses deux amis d'enfance. De son histoire, Justin va rapidement évoquer un inceste paternel qui a duré plusieurs années. Il rapportait un sentiment de honte et de culpabilité très fort, ainsi que du dégoût. Justin en a parlé à ses amis et à sa tante lorsqu'il était enfant.

Les difficultés psychologiques de Justin ont débuté dès l'adolescence, par une anxiété généralisée et des troubles amnésiques évolutifs. Un suivi psychologique bref avait été initié dans le cadre de ses études, dont nous avons pu récupérer un contre-rendu écrit. Justin rapportait une douleur morale intense et ancienne. Il décrivait également une lassitude face à son parcours de soins : de nombreux rendez-vous avec des professionnels de la santé mentale, sans jamais de suivis durables ni de compréhension de ses symptômes.

Face au tableau clinique préoccupant lors de sa rencontre avec L'Enfant Bleu, il a été convenu un suivi hebdomadaire, ainsi qu'une évaluation par un centre expert en psychiatrie afin d'évaluer les éventuels troubles psychiatriques pouvant faire obstacle ou limiter l'impact positif d'une psychothérapie. Cette évaluation aboutira au diagnostic de trouble dissociatif de l'identité sur traumatisme complexe, consécutif à l'exposition à la maltraitance dans l'enfance.

Durant son suivi à L'Enfant Bleu, à l'approche de son 23^e anniversaire, date symbolique pour Justin, il souhaite révéler à sa mère ce qu'il a vécu. Un rendez-vous à trois est organisé. Au préalable, nous avons préparé un écrit, sous forme de lettre adressée à sa mère, lui permettant d'avoir un support pour ce rendez-vous.

La mère a écouté son fils et l'a soutenu. Cependant, Justin espérait également que ces révélations engendreraient une séparation du couple parental. Par la suite, la mère a confronté le père, qui a reconnu les faits, exprimant de la culpabilité et demandant pardon à son fils. Les parents ont formulé à Justin le souhait de traverser cette période associée aux révélations et de maintenir l'union familiale. Justin a refusé, évoquant une illusion familiale et le non-souhait de pardonner à son père. De fait, une distanciation du lien s'est progressivement faite avec sa maman, puisque Justin ne souhaite plus ni voir son père, ni se rendre au domicile familial. Avec le temps Justin semble accepter le remaniement de ses liens familiaux et tourne davantage ses relations vers ses relations amicales. Il a d'ailleurs organisé les dernières fêtes de Noël, habituellement associées à sa famille, à son domicile avec des amis.

Par la suite, et après de nombreuses séances, nous avons fait évoluer la thérapie vers un travail plus protocolaire, centré sur le psychotraumatisme.

— **Après 8 mois de prise en charge, Justin va de mieux en mieux. Ses troubles de la mémoire se font plus rares, et il présente une humeur plus positive. Il se sent accompagné au bon endroit.**

Justin a également été conseillé sur ses droits, mais il ne souhaite pas entamer de démarches judiciaires à ce jour.



Le réseau de psychologues labellisés L'Enfant Bleu : bilan après 18 mois

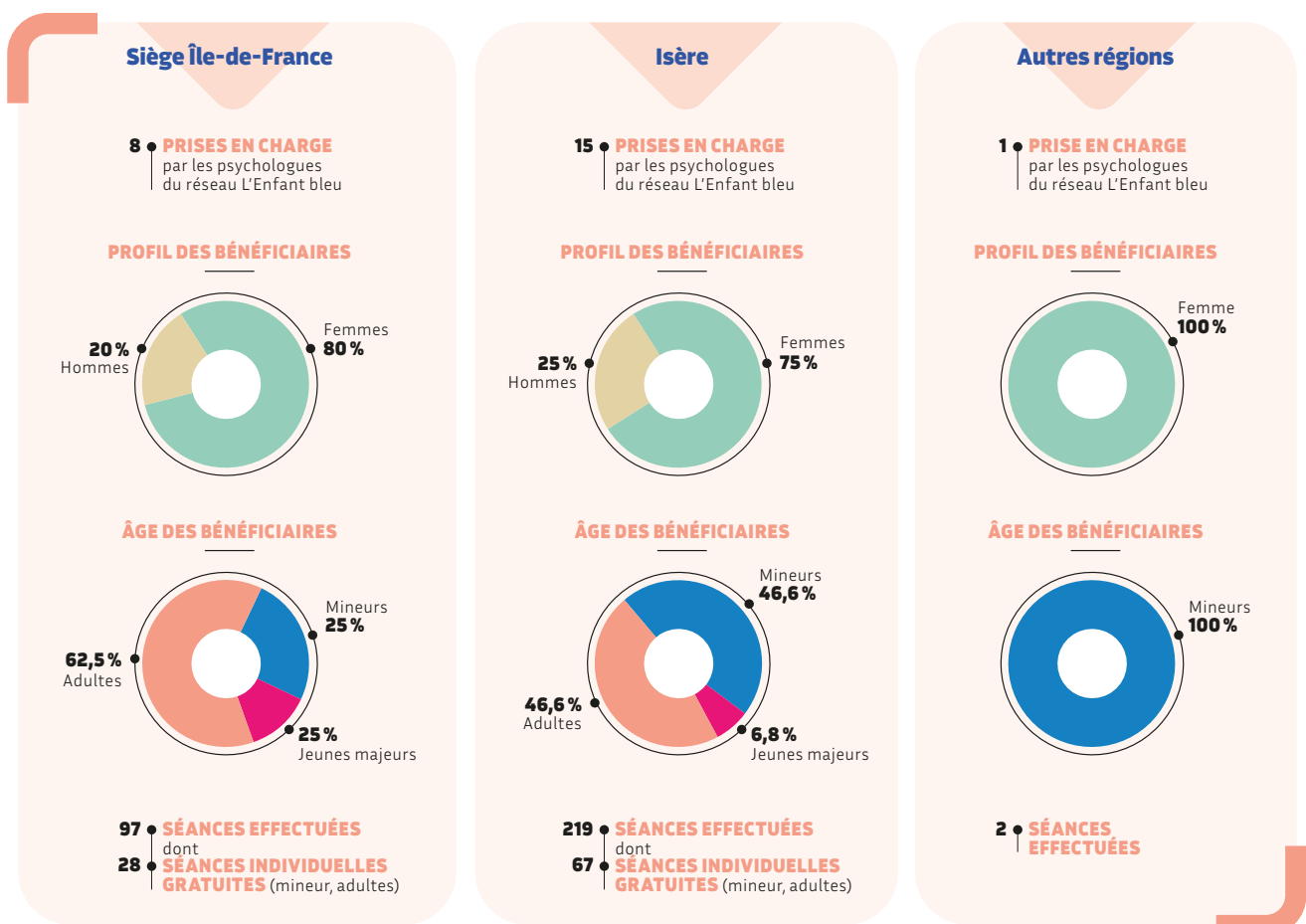
— L'une des différenciations fortes de L'Enfant Bleu réside dans l'accompagnement thérapeutique spécifique du psychotraumatisme complexe qu'elle dispense aux mineurs, jeunes adultes et majeurs victimes de violences dans l'enfance. L'association reçoit donc de très nombreuses sollicitations venant de différentes régions et ne peut pas encore répondre à toutes les demandes.

C'est pourquoi, en complément des thérapies individuelles proposées au sein des locaux de l'association, **nous développons un réseau de psychologues, labellisés L'Enfant Bleu, répartis par régions et spécialités**, afin de travailler conjointement et d'offrir d'autres espaces de parole aux victimes.

En 2025, le conseil d'administration a validé l'expérimentation du réseau qui avait été lancée en 2024, et **cette année 24 bénéficiaires ont ainsi pu être orientés et suivis par des professionnels partenaires** à même de répondre à leurs besoins spécifiques. Ils ont pu bénéficier de près de 320 séances, dont 95 entièrement prises en charge par le siège de L'Enfant Bleu.

— **Le bilan après 18 mois en région parisienne et à Grenoble est donc positif, et l'association travaille maintenant à développer ce réseau sur le territoire, notamment en Île-de-France et dans les Hauts-de-France où la demande est très importante.**

Une campagne de recrutement va être lancée en 2026 afin de pouvoir accompagner toujours plus de victimes.



Groupes de parole sur les Violences sexuelles et les Violences physiques et psychologiques

— Ces groupes, à destination d'adultes anciennes victimes de violences, sont pensés pour être un outil complémentaire au suivi individuel avec un psychologue. Ils aident à la compréhension, la prise de recul par rapport au traumatisme, la verbalisation, l'élaboration, la re-symbolisation des affects et plus généralement : ils remettent en mouvement ce qui a été figé par le traumatisme. Ils favorisent aussi les échanges avec d'autres personnes ayant été victimes, apportant un soutien mutuel pour alléger la souffrance de chacun.

Chaque groupe est animé par un binôme de psychologues. Les professionnels assurent un cadre sécurisant, accompagnant l'expression émotionnelle des participants. Ces derniers peuvent ainsi partager librement leurs expériences et trouver du soutien dans un environnement contenant et bienveillant.

Partager son vécu permet à chaque personne d'offrir des perspectives et de stimuler la résilience de l'autre. Le groupe vise également à rompre l'isolement social des victimes, souvent ressenti depuis l'enfance.

Lorsque les bénéficiaires évoquent le groupe et ce qu'il leur apporte, les termes qui reviennent sont « *de la bienveillance, de la solidarité, ne plus me sentir seul(e)* », le fait de « *pouvoir en parler de manière libre sans être jugé(e)* », « le groupe un accélérateur de résilience », etc. Ils trouvent dans ce groupe un soutien qui met en lumière leurs propres ressources.

En 2025, L'Enfant Bleu proposait quatre groupes de parole constitués en fonction du type de violences subies dans l'enfance afin de favoriser la dynamique de groupe et l'identification commune des participants : deux groupes sont consacrés aux personnes ayant été victimes de violences sexuelles, et deux autres pour les personnes ayant été victimes de violences physiques et/ou psychologiques. Ces groupes sont mixtes, afin d'offrir un espace thérapeutique pour tous, y compris les hommes, qui ont peu d'espace d'expression groupale.

Afin que les patients puissent voir leur évolution et envisager de nouvelles perspectives thérapeutiques, les psychologues organisent également des entretiens à différents temps du parcours au sein du groupe.

24 SÉANCES
28 PLACES
(45 bénéficiaires en 2025)

GRUPE VIOLENCES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

- Trouver une sécurité intérieure pour aller vers l'extérieur.
- Faire respecter ses limites en lien avec l'estime de soi.
- Le rapport aux addictions (substances et comportements).
- Les différentes formes d'auto-sabotage.
- Couper les ponts par peur que les violences reprennent.
- Trouver sa place dans un groupe.
- Sortir de l'urgence et reprendre le contrôle.
- Questionnement sur la rivalité dans les fratries.
- Idéations suicidaires lors des moments difficiles.
- Comment aller à la rencontre de soi ?

GRUPE VIOLENCES SEXUELLES

- La culpabilité, le sentiment d'avoir provoqué l'abus.
- Comment reconstruire sa sexualité après une agression sexuelle.
- Préférer ne jamais avoir eu de réminiscences.
- Qu'est-ce que guérir ? Peut-on guérir ?
- La projection de l'agresseur sur d'autres personnes.
- Faut-il porter plainte avant de prévenir ses proches ?
- Sentiment d'impossibilité d'aimer.
- La recherche de la souffrance dans la relation de couple.
- Les manifestations du corps.
- Trouver un lieu sécurisant en soi.

Groupe La Voix des Proches : bilan d'une année

— Depuis décembre 2024 a été mis en place un groupe de parole à destination des proches d'enfant victime de violence sexuelle.

Le format est ouvert, pour laisser la plus grande liberté à chacun. Il dure 1 h 30, est animé par deux psychologues de l'association, et accueille 8 à 10 personnes. Un thème est proposé à chaque séance, dont les participants ont connaissance au préalable. Ce thème est un fil conducteur pour la séance, et apporte aussi une certaine structure et une contenance au groupe. Le cadre vise à offrir un espace de parole bienveillant, confidentiel et sans jugement. Les psychologues sont garantes de l'équilibre du temps de parole et visent à favoriser les échos entre les participants.

Il a évolué au fil du temps, notamment par sa forme, puisque nous le proposons exclusivement en visioconférence à ce jour. Cette décision a été motivée par deux aspects. Le premier visait à étendre sa visibilité à un maximum de personnes, ainsi des parents de toute la France peuvent participer. Le deuxième concerne la contenance émotionnelle qui nous est apparue plus évidente lorsque les participants étaient chez eux, dans un endroit choisi, plus intime et moins exposant. Nous avons également adapté l'horaire, afin que ceux ayant une activité professionnelle et des contraintes familiales puissent tout de même s'organiser.

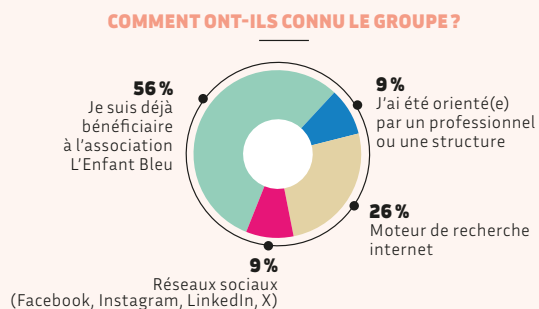
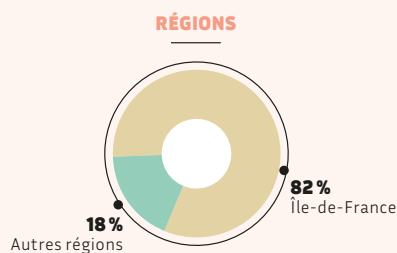
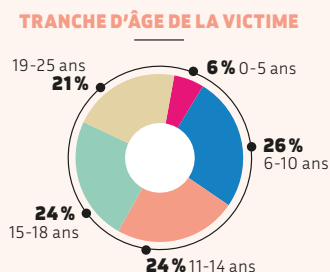
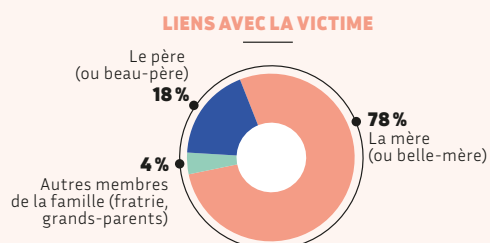
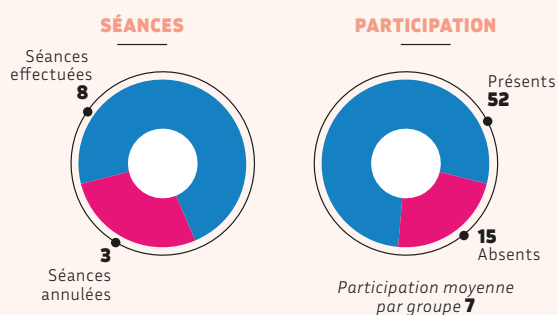
Parmi les thèmes figurent : psychoéducation autour du traumatisme, comprendre les émotions ressenties en tant que proche, l'accompagnement d'un enfant victime de violences sexuelles, le statut de proche de victime, l'aménagement des liens familiaux après le processus de révélation, naviguer dans le système judiciaire et administratif, l'accompagnement du développement psycho-affectif d'un adolescent qui a été victime dans l'enfance. De plus, nous proposons trois nouveaux thèmes en 2026 : l'inceste, les violences sexuelles entre mineures au sein d'une même fratrie, et les proches ayant également vécu des violences conjugales.

— **Témoignage de Marie, maman de Julie, 7 ans**

« Quelque part, je suis aussi victime [...], car l'agression on me l'a faite à moi aussi [...] à mon enfant, dans ma chair. »

— **Témoigne de Philippe, papa de Marin, 9 ans**

« C'est difficile d'en parler [...] la société ne veut pas entendre ce genre d'histoire. Au moins dans ce groupe, je peux être moi-même et dire l'impensable, sans me sentir jugé. On met en commun nos ressources [...] on se rend compte que ça n'arrive pas qu'à nous ».



Le nouveau groupe de parole psychodrame pour les adolescents en Isère

— Ce nouveau groupe de parole, encadré par deux psychologues cliniciens, est composé de sept personnes et a lieu une fois par mois.

Cet espace thérapeutique permet aux victimes la mise en jeu du corps au sein d'un groupe. Les mouvements corporels mettent en exergue des sensations telles que le plaisir de créer un scénario, d'endosser un rôle pour soi ou pour d'autres et de le jouer au milieu d'un cercle de participants.

Le cadre sécurisant créé par le thérapeute permet la levée des interdits corporels ce qui aide à l'expression et à la découverte de soi et de ses affects. Chaque scène est suivie par un échange portant sur les ressentis, les associations individuelles, les émotions, le retour des souvenirs et l'évocation des associations.

Cette thérapie de groupe est particulièrement bien indiquée pour les victimes durant l'enfance. Alors que la relation de face-à-face avec un psychologue peut générer de l'évitement, le jeu et le mouvement corporel sollicités par le groupe libèrent la parole. Cette forme thérapeutique permet aux victimes notamment d'explorer de nouveaux rôles, de questionner ses conflits relationnels, de sublimer son impulsivité par le jeu et la symbolisation et de dépasser ses inhibitions dans un cadre rassurant.

Atelier conte : soutenir la narrativité, la symbolisation et l'aire de jeu psychique

— Sur douze séances bimensuelles, l'association propose l'accès à l'atelier conte à quatre enfants âgés de 4 à 8 ans victimes de violences sexuelles. Conçu et animé par une psychologue clinicienne, cet atelier s'inscrit dans une démarche de médiation thérapeutique visant à restaurer un espace psychique sécurisé et créatif, mis à mal par l'expérience traumatique.

À partir de contes spécifiquement écrits pour le dispositif, les enfants sont invités à entrer dans un univers narratif symbolique qui leur permet d'aborder, de manière indirecte et non intrusive, des vécus souvent difficiles à mettre en mots. La structure du conte (début, déroulement, dénouement) soutient la restauration d'une temporalité psychique mise en suspens par le trauma, tout en offrant une distance protectrice par rapport aux faits vécus.

Le récit est systématiquement articulé à des médiations créatives (dessin, collage, jeu symbolique), qui favorisent l'appropriation subjective de l'histoire et la symbolisation des affects. Ces supports permettent une « digestion psychique » du matériau narratif, à un rythme respectueux des capacités et des besoins de chaque enfant.

Le cadre groupal constitue un axe central du dispositif : le groupe offre une enveloppe contenant et permet de sortir de l'isolement souvent induit par les violences. Les interactions entre enfants, soutenues par la posture bienveillante de la psychologue, participent pleinement du processus thérapeutique en favorisant la reconnaissance mutuelle, le sentiment d'appartenance et une reprise d'agentivité psychique.

Au fil des séances, l'atelier vise ainsi à soutenir la reprise du jeu, la relance de la créativité, la clarification des places symboliques et la réappropriation d'un espace psychique propre. Sans prétendre à une réparation totale, il constitue un levier clinique pertinent pour accompagner la reconstruction psychique et le développement des enfants confrontés au psychotraumatisme.



Parcours de Nelly à l'atelier conte

Nelly (prénom modifié), âgée de 6 ans, est accueillie à l'association après avoir été victime de violences sexuelles de la part de son père. Lors des premières rencontres, elle apparaît très inhibée, parle peu et peine à jouer. Son imaginaire semble envahi par des scénarios répétitifs et angoissants.

Au début de l'atelier conte, Nelly reste à distance et n'ose pas participer aux activités créatives. Progressivement, grâce au cadre sécurisant du groupe, à la médiation par le récit et à la création partagée, elle s'autorise à s'impliquer davantage. Elle commence à proposer des idées, à dessiner et à investir l'espace de jeu.

Au fil des séances, Nelly retrouve le plaisir de créer et de montrer ses productions. Ses jeux deviennent moins figés, plus variés, et témoignent d'un imaginaire en mouvement. L'atelier constitue pour elle un espace où elle peut expérimenter la sécurité, la créativité et la confiance, contribuant à soutenir la relance de sa vie psychique.



Accompagnement juridique

Présentation des missions juridiques

— Les missions des juristes de L'Enfant Bleu s'articulent autour des trois piliers de l'association : l'accompagnement des bénéficiaires, la prévention et la sensibilisation, ainsi que le plaidoyer.

En matière d'**accompagnement des bénéficiaires**, l'association offre un soutien juridique personnalisé aux victimes de maltraitances dans l'enfance, qu'elles soient aujourd'hui mineures ou majeures. Cet accompagnement s'adresse également à leurs proches et aux professionnels de l'éducation, de la santé ou du social confrontés à des situations d'enfants en danger ou à risque de l'être.

Les appels émanant de victimes devenues majeures ou de proches sont d'abord pris en charge par les écoutants-référents, puis analysés lors de réunions collégiales réunissant juristes et psychologues, organisées deux fois par jour. Ces temps d'échange permettent de définir des réponses juridiques adaptées à chaque situation, ensuite transmises aux appelants par les écoutants.

Pour les situations les plus complexes, les juristes reprennent directement le dossier et contactent la personne concernée afin de lui expliquer les démarches et procédures à engager. Lorsque les appels proviennent **de mineurs ou de professionnels**, les juristes assurent une prise en charge directe.

L'accompagnement repose principalement sur la délivrance d'informations juridiques (relatives aux procédures pénales ou civiles en cours, aux délais de prescription, etc.), une **aide à la rédaction d'informations préoccupantes ou de signalements**, ainsi qu'un **appui dans les démarches administratives liées à la saisine des différentes juridictions** (juge des enfants, juge aux affaires familiales). Il comprend également l'orientation vers un avocat membre du réseau de l'association ou vers des partenaires spécialisés. Selon les besoins, une **approche pluridisciplinaire**, en lien avec des psychologues, peut être proposée.

Dans de nombreuses situations, les juristes sont directement amenés à rédiger eux-mêmes des informations préoccupantes ou des signalements.

Enfin, dans le cadre de la **prévention**, les juristes interviennent aux côtés d'une psychologue vacataire de l'association dans les classes de sixième, afin de sensibiliser les élèves aux risques liés à la maltraitance infantile. Des **ateliers de sensibilisation** sont également co-construits et co-animés par un binôme psychologue-juriste, à destination de différents publics, en fonction des demandes.

Accompagnement d'un bénéficiaire

— En septembre 2024, une mère a contacté l'association afin de solliciter une prise en charge psychologique pour sa fille, Chloé (prénom modifié), âgée de 17 ans. Elle a indiqué que sa fille avait été victime de viol d'un camarade de classe au cours de l'année 2024. La maman nous a expliqué que Chloé avait déposé plainte en septembre et que l'auteur avait reconnu les faits d'agression sexuelle, mais pas de viol.

À la suite de cet appel, l'écoutante de l'association en charge de cette situation a adressé la demande à l'équipe de psychologues. Une psychologue a rencontré Chloé au mois d'octobre 2024 afin de débiter un accompagnement psychologique. Chloé était mineure au moment des faits.

Dans le cadre de la **procédure judiciaire**, Chloé a été convoquée à une audience devant le tribunal correctionnel, fixée au mois de janvier 2025. Cette convocation a suscité une forte angoisse chez la jeune fille, ainsi qu'une incompréhension concernant la juridiction compétente, l'infraction étant perçue par elle comme un crime relevant de la cour d'assises.

Face à ces inquiétudes, la psychologue a proposé une **rencontre avec une juriste de l'association** afin d'apporter un éclairage sur les aspects juridiques de la procédure. À l'issue de cette rencontre, Chloé s'est montrée plus à l'aise lors de ses séances, pouvant désormais aborder avec la juriste le déroulement du procès à venir ainsi que ses inquiétudes. La juriste a repris avec elle le déroulé de l'audience, le rôle de chaque intervenant et les suites judiciaires éventuelles, ce qui a semblé constituer une source d'apaisement pour Chloé.

Par ailleurs, la juriste a mis Chloé en lien avec l'une des avocates partenaires de l'association afin de l'accompagner lors de l'audience. Une rencontre préparatoire a eu lieu au cabinet de l'avocate, en présence de Chloé et de ses parents, permettant de préparer l'audience et de renforcer le sentiment de sécurité de la jeune fille.

L'audience s'est tenue comme prévu en janvier 2025 et l'auteur des faits a été condamné à une peine de prison avec sursis. Cette décision a été acceptée par Chloé, bien qu'elle ait été déçue. La juriste a alors pu reprendre avec Chloé la portée de cette décision et comment celle-ci pourrait être mise en œuvre, contribuant à une meilleure compréhension de la procédure et de ses suites.

Cette prise en charge illustre l'importance et l'efficacité du travail pluridisciplinaire au sein de l'association, ainsi que la complémentarité entre l'accompagnement psychologique et l'accompagnement juridique dans le soutien aux victimes.



Présentation de la prise en charge d'un professionnel

— Au cours de l'année, **l'équipe de juristes a assuré un accompagnement juridique auprès d'une professionnelle de l'éducation nationale**, confrontée à une situation particulièrement préoccupante impliquant une enfant de cinq ans.

Cette professionnelle nous a contactés à la suite de révélations faites par une élève, indiquant que son père lui touchait les parties intimes et qu'elle touchait également celles de son père. L'appelante avait immédiatement alerté la directrice de l'établissement, qui lui avait indiqué qu'elle rédigerait un écrit et qu'elle se chargerait de la gestion de la situation. Toutefois, l'appelante demeurait préoccupée, n'ayant pas la certitude qu'un signalement ait effectivement été effectué. Elle savait seulement que la directrice s'était entretenue avec le père de l'enfant et que cet échange s'était déroulé de manière apaisée.

L'équipe juridique a alerté la professionnelle sur les enjeux de cette situation. En présence de révélations laissant supposer des agressions sexuelles, la compétence relève du Parquet, et un signalement doit être réalisé sans obligation d'en informer les parents, contrairement à une information préoccupante (IP) pour laquelle l'information des parents est en principe requise, sauf danger avéré pour l'enfant. Nous avons suggéré à la professionnelle de s'assurer auprès de sa directrice qu'un signalement avait bien été transmis. Or, cette dernière aurait finalement transmis une information préoccupante, estimant que l'enfant n'était pas en danger immédiat, ce qui expliquait selon elle, l'entretien préalable avec le père.

Nous avons contacté la CRIP du département concerné afin de nous assurer que cette situation préoccupante était bien prise en compte par les services compétents. En l'absence de retour, nous avons parallèlement rédigé un signalement reprenant l'ensemble des éléments dont nous disposons.

Nous avons également échangé avec la directrice de l'établissement afin de faire le point sur cette situation. Il a été rappelé que lorsqu'un enfant s'exprime sur des faits de cette nature, il est en recherche d'aide et qu'il appartient aux adultes de garantir sa protection en alertant les autorités compétentes, en l'occurrence le Parquet.

Celle-ci nous a confirmé que le père avait été informé de la rédaction d'un écrit. Cet échange a permis de revenir avec elle sur le cadre juridique et le processus à suivre, qu'elle a indiqué ne pas avoir pleinement mesurés, étant préoccupée par le maintien de l'alliance avec les parents.

À la suite d'une relance de notre part, la CRIP nous a confirmé avoir bien reçu l'information préoccupante transmise par la directrice de l'école, l'avoir transmise au Parquet, et nous a indiqué qu'une enquête était en cours.

Cet accompagnement illustre le rôle essentiel de l'équipe de juristes dans le soutien aux professionnels confrontés à des situations complexes, en apportant un éclairage juridique, en sécurisant les démarches de protection de l'enfance et en contribuant à ce que l'intérêt et la sécurité de l'enfant demeurent au cœur des décisions.



Sensibilisation

Prévention dans les établissements scolaires

— Depuis de nombreuses années maintenant, L'Enfant Bleu propose des actions de prévention dans les écoles. Ces interventions permettent aux élèves de comprendre ce que sont les maltraitances et quels sont les adultes ressources susceptibles de les écouter, permettant ainsi d'éviter que des problèmes surviennent ou d'en limiter leurs effets.

Durant l'été 2025, nos psychologues ont travaillé sur un nouveau protocole en deux séances par classe, de la grande section de maternelle à la 6^e, afin de mieux répondre aux enjeux du terrain et aux besoins des établissements dès la rentrée de septembre. Nos interventions sont désormais plus **centrées sur les maltraitances psychologiques, physiques et sexuelles dans le cadre intrafamilial**, un combat spécifique mené par notre association et une thématique encore peu couverte par d'autres acteurs de la prévention en milieu scolaire.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, nous proposons donc maintenant deux séances d'une heure à destination des élèves, à une semaine d'intervalle. Accompagné d'un stagiaire en psychologie, le psychologue vacataire de L'Enfant Bleu se rend dans les classes en présence de l'enseignant, pour **proposer des activités adaptées à l'âge de développement des élèves**.

Au collège, nous proposons des interventions pour les classes de sixième, au cours desquelles nous explorons les thèmes des droits des enfants, des émotions, des secrets, du respect du corps et des pairs. Dans ces classes, les interventions durent deux heures, les séances sont dispensées à deux semaines d'intervalle, et le psychologue est accompagné par une des juristes de l'association, car les élèves plus âgés ont souvent des **questions relatives au droit**.

Cette année, des mairies et certains de nos mécènes ont souhaité soutenir notre mission de sensibilisation auprès des jeunes, et nous ont aidés à financer les actions de prévention dans les écoles. Nos interventions entièrement prises en charge par l'association, ont donc permis aux établissements scolaires de bénéficier de cette sensibilisation de leurs élèves et de leurs équipes gratuitement.

Le plus souvent ce sont les directeurs d'établissements ou les collectifs de parents d'élèves qui nous sollicitent pour la mise en place d'actions de prévention. Les demandes étant de plus en plus nombreuses, en Île-de-France notamment, nous avons depuis la rentrée de septembre une coordinatrice prévention, chargée de réceptionner les demandes et d'envoyer une brochure de présentation aux écoles ainsi qu'un formulaire d'inscription sur notre liste d'attente. À réception du formulaire de demande complété par la direction de l'établissement, la coordinatrice met en lien un de nos psychologues vacataires sur le secteur avec l'école afin d'organiser planning d'intervention en accord avec les chefs d'établissement et les enseignants des classes concernées.

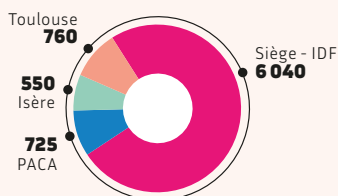
Nos actions de prévention visent à **sensibiliser les élèves** bien sûr, mais **aussi les parents et les équipes pédagogiques**. Ainsi nos psychologues animent une réunion d'information à l'intention des parents au cours de laquelle nous leur présentons nos actions en nous adressant à eux en tant que parents protecteurs, afin qu'ils sachent quoi faire s'ils ont connaissance d'une situation de maltraitance. C'est également pour eux l'occasion de discuter des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leur parentalité. **En Île-de-France par exemple, nous avons rencontré plus de 900 parents dans le cadre de ces réunions.**

Nos psychologues animent également deux réunions pour les professionnels : une réunion de sensibilisation qui permet de **comprendre les enjeux liés à la protection des enfants**, au cours de laquelle nos psychologues peuvent répondre aux éventuelles questions sur notre programme,

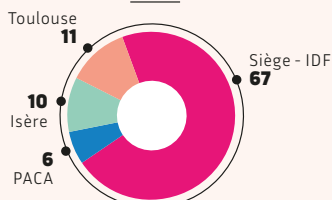


National

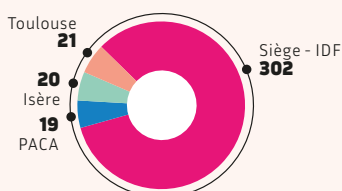
NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS EN PRÉVENTION



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS VISITÉS EN PRÉVENTION

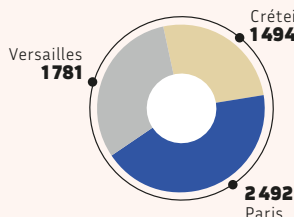


NOMBRE DE CLASSES SENSIBILISÉES

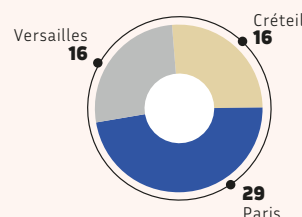


Île-de-France

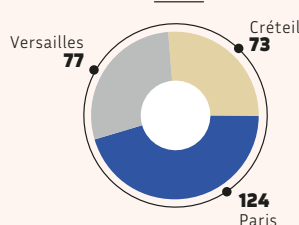
NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS EN PRÉVENTION



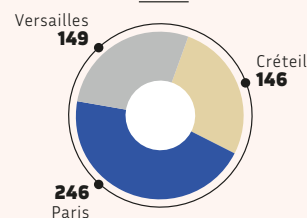
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS VISITÉS EN PRÉVENTION



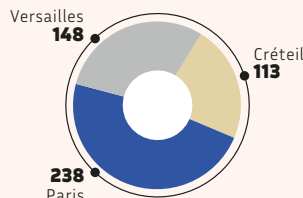
NOMBRE DE CLASSES SENSIBILISÉES



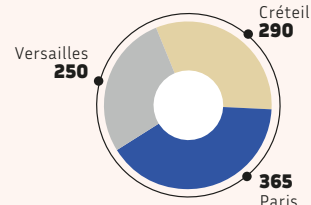
NOMBRE DE SÉANCES



NOMBRE DE PROFESSIONNELS RENCONTRÉS



NOMBRE DE PARENTS RENCONTRÉS



et une réunion bilan au cours de laquelle nous présentons la boîte à outils de L'Enfant Bleu qui a été créée et construite par notre équipe. Enrichie tout au long de l'année, cette boîte à outils numérique propose des ressources qui permettent aux enseignants volontaires de poursuivre un travail de prévention dans leurs classes et d'échanges avec leurs élèves sur les thèmes abordés lors de nos séances. La réunion bilan est également l'occasion de recueillir les retours et les remarques des enseignants, qui viennent ainsi compléter nos observations et les remarques des enfants, ce qui nous permet au global d'**actualiser nos protocoles chaque année afin que nos activités puissent s'ajuster au mieux aux réalités du terrain et aux évolutions de notre société.**

En 2025, nos interventions, entre la moyenne section de maternelle et la 6^e au collège, ont représenté **plus de 700 séances de prévention sur le territoire.** L'association a ainsi pu **sensibiliser près de 8 100 élèves**, dont plus de 5 700 rien qu'en Île-de-France.

Même s'il s'agit de séances de prévention, nous sommes très fréquemment amenés à recueillir des **révélations d'élèves** (1 à 2 par classe en moyenne), **nos psychologues prévention travaillent alors en collaboration avec notre équipe juridique et avec les partenaires éducatifs et sociaux qui gravitent autour des enfants concernés.**

À la rentrée de septembre 2025, trois nouvelles psychologues et huit stagiaires en psychologie ont rejoint l'équipe du siège de l'association. Et les demandes étant toujours plus nombreuses, L'Enfant Bleu prévoit de recruter et de former de nouveaux psychologues et stagiaires pour les accompagner lors de la prochaine saison 2026-2027 et ainsi étendre notre action à un plus grand nombre d'établissements, tout en conservant un accompagnement approfondi sur les thématiques au cœur de notre engagement.

Campagnes de sensibilisation

Samedi 25 janvier, Femme Actuelle diffuse dans son numéro, **une bande dessinée pédagogique** sur les violences faites aux enfants, co-réalisée avec L'Enfant Bleu

— Elle raconte un moment de vie d'un personnage, apprécié des lecteurs du magazine, pris de doute quant à une adolescente victime de maltraitance. Un cahier thématique vient compléter la lecture en précisant les missions et engagements de l'association.

Cette bande dessinée, signée Sophie Ruffieux, est inédite et vise à alerter sur les violences intrafamiliales et à fournir des outils concrets pour agir au quotidien. Ce format étant accessible et ludique, il permet de sensibiliser un public large par l'appropriation, lors de lecture de la BD, des enjeux de la protection de l'enfance.

Avec la force du vécu — des témoignages réels recueillis par l'association — la bande dessinée met en scène Céline, un personnage emblématique du magazine, confrontée à une suspicion de violences intrafamiliales sur une amie de sa fille. Par l'analyse des comportements de cette jeune adolescente (craintive, s'excusant en permanence...) ou encore par la présence des marques de bleus qu'elle a sur sa peau, mais aussi par l'absence de discussions avec la

mère et le comportement de celle-ci, Céline va, de fil en aiguille, s'interroger et contacter l'association L'Enfant Bleu pour évoquer ses doutes et être accompagnée dans sa démarche pour protéger l'adolescente et l'aider. L'histoire souligne la réalité complexe des maltraitances et invite à passer à l'action pour protéger les enfants.

En nous adressant au lectorat de Femme Actuelle, qui est comme nous tous en première ligne pour repérer et agir, nous espérons briser les tabous et encourager une vigilance collective. Ce partenariat illustre l'importance des collaborations pour développer des actions originales et percutantes.

Cf. page 4

Campagne 2025 : « **Le maillot pour alerter** », un dispositif innovant auprès des jeunes

— En 2025, L'Enfant Bleu a renforcé sa stratégie de prévention et de sensibilisation en lançant « Le Maillot pour Alerter », une initiative inédite conçue pour transformer un objet du quotidien des enfants — le maillot sportif — en outil d'alerte et de protection contre les violences faites aux mineurs.

À l'occasion de la **Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2025**, ce dispositif a été dévoilé auprès du grand public. La France compte près de 7 millions de jeunes licenciés dans les disciplines collectives. Pourtant, malgré l'ampleur du phénomène des violences faites aux enfants, une large majorité de victimes reste silencieuse par peur, honte ou ignorance des ressources d'aide.

L'innovation de ce projet réside dans l'intégration d'un **QR code discret sous le numéro des maillots distribués**. Lorsqu'un enfant, entre 7 et 14 ans, qu'il soit victime ou témoin d'une situation préoccupante, scanne ce code à l'aide d'un smartphone, il accède au site internet de L'Enfant Bleu qui présente des informations, et la **possibilité de prendre contact avec notre équipe** en cas de besoin. Ce canal, discret et direct, vise à surmonter les freins à la parole.

Déployé avec l'aide d'Havas Play, grand mécène de L'Enfant Bleu, et en partenariat avec **Act for Sport** le dispositif a permis la **distribution de plus de 12 800 maillots dans 541 clubs de football, de basket-ball, de rugby et de handball sur l'ensemble du territoire français**. Ces maillots resteront présents sur les terrains pour plusieurs saisons, assurant ainsi une visibilité continue et la possibilité pour des milliers d'enfants chaque semaine d'identifier un repère de protection.

Cette opération a déjà prévu une **extension pour l'été 2026**, avec **6 120 maillots supplémentaires destinés à 270 clubs** supplémentaires, témoignant de l'intérêt et de l'adhésion croissante des structures sportives. Au-delà de l'aspect symbolique, « Le Maillot pour Alerter » s'inscrit dans la vision globale de L'Enfant Bleu : **faire du sport un espace de vigilance, d'écoute et de protection** pour tous les enfants. Il illustre la capacité de l'association à innover et à mobiliser des partenaires multiples pour accroître sa présence auprès des jeunes et maximiser l'impact de la prévention.

Cf. page 4

Une expertise reconnue et engagée : nos interventions 2025

— Au fil des années, notre équipe de direction est régulièrement sollicitée pour intervenir lors de colloques, conférences et autres temps d'échange dédiés à des sujets de fond en lien avec notre champ d'action. Ces prises de parole témoignent de la reconnaissance croissante de l'expertise portée par notre association, tant auprès des acteurs institutionnels que des professionnels de terrain. Elles constituent également un levier essentiel de diffusion de nos analyses, de nos pratiques et de nos convictions. En s'inscrivant pleinement dans l'un de nos piliers d'intervention — la sensibilisation du plus grand nombre — ces interventions participent activement à faire évoluer les regards, nourrir les réflexions collectives et promouvoir une meilleure compréhension des enjeux que nous défendons.

15 janvier • ISÈRE

Conférence du Conseil départemental de l'Ordre des médecins sur le thème « Entre secret médical et protection du patient mineur, comment s'y retrouver ? »

26 mars • ISÈRE

Rencontres du Tribunal Judiciaire sur les violences faites aux personnes vulnérables.

7 avril • PACA-Corse

Les droits de l'enfant et la maltraitance auprès des membres de la Ligue des droits de l'Homme à Aix-en-Provence.

11 avril • ISÈRE

Conférence du Conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes sur l'accompagnement des enfants victimes de violences intrafamiliales.

14 mai • ISÈRE

Conférence des Villes en transition organisée par la ville de Grenoble sur l'état actuel de la protection de l'enfance en France.

26 juin • ÎLE-DE-FRANCE

Restitution des travaux du GOPEV, sur les politiques publiques de lutte contre les violences faites aux enfants, au Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

6 juin • PACA-Corse

Colloque organisé par des étudiants en Master 2 Droit de l'enfant sur le thème « L'enfant au prise des situations de violences intrafamiliales ».

2 octobre • PACA-Corse

Conseil local de prévention de la délinquance organisé par la ville d'Aix-en-Provence.

3 octobre • ISÈRE

La Nuit du Droit au Palais de Justice de Grenoble : conférence sur la nécessaire collaboration entre la Justice, les administrations et des associations dans la protection de l'enfance.

6 novembre • NORD

Animation d'un Symposium au Congrès de la Santé de Lille, avec un focus sur le secret médical devant près d'une centaine de professionnels de santé.

17 novembre • ISÈRE

Table ronde sur les violences intrafamiliales organisée pour les internes en médecine générale et les **étudiants en Master de Droit Pénal** à l'Université Grenoble Alpes

20 novembre • ÎLE-DE-FRANCE

Congrès des Maires de France, session « Les enfants au cœur des violences intrafamiliales », aux côtés du Centre Hubertine Auclert, de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et de Sarah El Haïry, Haute-Commissaire à l'enfance.

21 novembre • PACA-Corse

Colloque organisé par la Commission santé de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence sur le thème « Santé et violences intrafamiliales ».

24 novembre • ÎLE-DE-FRANCE

Conférence-débat organisée par le Réseau Violences conjugales de Paris 17^e : « Les impacts des violences conjugales sur les mineur.e.s », aux côtés de la Maison des liens familiaux - association Olga Spitzer.

25 novembre • ISÈRE

Colloque sur la réalité et les actions dans l'accompagnement des enfants victimes de violences intrafamiliales organisé par la **Cour d'appel de Grenoble.**

1^{er} décembre • ÎLE-DE-FRANCE

Événement réunissant les professionnels de 98 CIDFF, réseau pour l'accès au droit des femmes et des familles en France, sur la **prise en charge des enfants covictimes,** aux côtés de l'association Elles Imaginent et du sociologue Pierre-Guillaume Prigent.

1^{er} décembre • ISÈRE

Conférence sur l'Inceste organisée par le réseau VIF d'Eybens et lectures d'extraits du livre « personne n'est prêt à entendre ça » de Nathalie Mathieu.

Ateliers de sensibilisation

— En 2025, L'Enfant Bleu a poursuivi et renforcé le développement de son programme d'ateliers de sensibilisation, un volet stratégique de sa mission de prévention et d'éducation à la protection de l'enfance.

Évolution du format et diversification des publics

Face aux enjeux grandissants liés à la reconnaissance, au repérage et à la prise en charge des violences faites aux mineurs, l'association a structuré un programme d'ateliers thématiques novateurs destinés à des publics variés :

- **salariés d'entreprises** souhaitant intégrer la protection de l'enfance dans leur responsabilité sociétale;
- **collectivités locales**, acteurs institutionnels et partenaires associatifs;
- **professionnels de l'enfance**, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues et juristes;
- **groupes spécifiques** intéressés par la prévention et la détection des violences.

Chaque atelier, animé par des professionnels de l'association (psychologues, juristes), est conçu pour permettre aux participants de :

- **comprendre les différentes formes de maltraitance** et leurs signaux d'alerte;
- **acquérir des outils pratiques** pour accueillir la parole d'un enfant victime;
- **maîtriser le processus** de signalement et les obligations légales;
- **développer une posture active de vigilance et de soutien** dans leurs sphères professionnelles ou personnelles.

Le succès des ateliers interactifs

Sur l'exercice 2025, les ateliers de sensibilisation ont connu une **croissance significative du nombre d'interventions et de structures impliquées** :

- **création d'un module « Intimité et consentement »** à destination des jeunes pour agir en dehors du milieu scolaire;
- **augmentation des sessions organisées** pour des professionnels de terrain, avec des modules adaptés aux réalités des métiers de l'enfance et du social;
- **renforcement de la présence** auprès des collectivités territoriales.



Accédez aux ateliers de sensibilisation en scannant ce QR code

En 2025, la consolidation des contenus d'ateliers de sensibilisation a permis à L'Enfant Bleu d'augmenter son action de sensibilisation :

- **2023** : deux ateliers, une entreprise et une commune (Adobe, mairie de Mitry-Mory);
- **2024** : six ateliers, auprès d'entreprises (Deutsche Bank, Adobe) et de communes (mairie de Clamart, mairie de Gentilly);
- **2025** : **12 ateliers**, lors de congrès/festival (La Croix-Rouge ASE/MNA, Congrès en santé de Lille, Littéraire ETC.), auprès d'associations socio-éducatives (l'APATE, ADPEN 86, ALEFPA), de communes (Paris 12 et Juvisy-sur-Orge) et de ligues sportives (Fédération FFH et Association Ligue de Squash).

Les ateliers 2025 ont touché une diversité de participants :

- **professionnels de la petite enfance** : directrices de crèches, professionnels médiathèques, services d'aide à domicile;
- **adultes professionnels** : travailleurs ASE/MNA via La Croix-Rouge, psychologues, enseignants spécialisés 1^{er} degré, jeunes volontaires en service civique;
- **jeunes adolescents** : 11-19 ans, dans le cadre du périscolaire ou de formation au service civique;
- **professionnels variés lors de congrès** : médecins, chercheurs, intervenants associatifs, collectivités territoriales, institutions publiques

La jauge des ateliers varie selon la taille de l'événement, avec des formats en petits groupes de minimum 10 participants et à des plénières pouvant atteindre 100 personnes par session. En 2025, ces ateliers ont permis de sensibiliser **plus de 400 personnes**.

Subvention et soutien institutionnel

Dans le cadre de la prévention des violences faites aux enfants dans le champ du sport, L'Enfant Bleu a obtenu, pour l'année 2025, une **subvention du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**. Cette subvention est spécifiquement fléchée pour la **mise en place de 10 ateliers de sensibilisation**, au sein des établissements du réseau Grand INSEP et des pôles hors CREPS inscrits dans les Projets de performance fédéraux (PPF) **permettant** de former directement les jeunes sportifs et leurs encadrants à la **prévention, à la détection et à la gestion des situations de maltraitance**.

Réseaux, médias et soutiens engagés

L'Enfant Bleu sur le web

— Les chiffres clés de nos réseaux sociaux et les retombées médiatiques sont bien plus que de simples données statistiques : ils reflètent l'étendue de notre audience et l'impact de nos actions. Sur nos plateformes sociales, nous réunissons des communautés engagées qui s'informent et partagent des connaissances primordiales pour lutter contre les maltraitances faites aux enfants.

C'est aussi un lieu d'échanges, de débat et d'appel à l'aide parfois. À travers des posts de sensibilisation, des articles, des reportages ou encore des interviews, nous sensibilisons le plus grand nombre et renforçons notre crédibilité en tant qu'acteur majeur dans le domaine de la protection de l'enfance.

L'année 2025 constitue une année de transition et d'ajustement.

Après une année 2024 exceptionnelle en matière de croissance et de visibilité, portée notamment par d'importants relais de nos parrains et marraines à forte notoriété, l'association a connu un ralentissement des performances organiques en 2025.

Cette baisse des principaux indicateurs s'est inscrite dans un contexte de structuration opérationnelle à consolider. Face à une forme de stagnation, nous avons fait le choix de réorganiser cette mission.

Site Internet



163 972

VISITES

(178 536 en 2024)

294 298

PAGES VUES

(333 592 en 2024)

363

ACTIONS MAXIMUM PAR VISITE

(254 en 2024)



L'abonnement actuel ne permet pas d'accéder à des chiffres précis.

LinkedIn



3 794

**NOUVEAUX
ABONNÉS**

(9 313 en 2024)

160

**CONTENUS
PUBLIÉS**

24 235

ABONNÉS

(19 832 en 2024)

389 079

IMPRESSIONS

(1189 589 en 2024, ralentissement post campagne de sensibilisation 2024)

Instagram



2 640

**NOUVEAUX
ABONNÉS**

(3 384 en 2024)

469 400

**VUES
DES CONTENUS**

(1065 707 en 2024, ralentissement post campagne de sensibilisation 2024)

200

**CONTENUS
PUBLIÉS**

(265 en 2024)

7 600

**INTERACTIONS
AVEC LES
CONTENUS**

Facebook



870

**NOUVEAUX
ABONNÉS**

(1 358 en 2024)

285 100

**VUES
DES CONTENUS**

(107 631 en 2024)

179

**CONTENUS
PUBLIÉS**

(200 en 2024)

6 200

**INTERACTIONS
AVEC LES
CONTENUS**

(19 423 en 2024)

Parutions média

— En 2025 : environ 125 retombées médias.

Sur les actualités de l'association : Le maillot pour alerter, Bande dessinée L'Enfant Bleu dans *Femme actuelle*, procès Le Scouarnec, procès Bastien Vivès, procès Lisa, procès Amandine Florès-Pissara, procès Anas Abdallah.

Et sur les sujets d'actualités suivants : accès des mineurs aux sites pornographiques, affaire Betharram Bayrou/Pelussin, violences dans le périscolaire, poupées Shein, affaire violences sur enfant dans le TGV, affaire de l'enfant tondu à l'ASE...

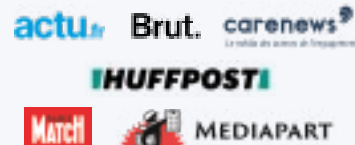
Télévision



Radio



Web



Agence de presse



Presse écrite

Presse quotidienne nationale



Presse quotidienne régionale



Divers



Presse féminine - Parents - Jeunesse



Presse Santé



Presse Sports



Presse Communication



Nos marraines et parrains

*Valérie Karsenti, comédienne,
marraine de L'Enfant Bleu depuis 2014*



*Parce que nous pouvons
tous écouter, entendre,
alerter, protéger.*

« Lorsque Isabelle Debré m'a proposé de devenir marraine de L'Enfant Bleu, j'ai d'abord ressenti de la peur : celle de ne pas être à la hauteur face à la réalité des violences faites aux enfants. Puis j'ai rencontré les équipes de l'association, leur engagement et leur détermination. Grâce à eux, j'ai compris qu'agir permet de transformer la peur en force. Ensemble, nous pouvons protéger et soutenir ces enfants. »

*Frédéric Bouraly, comédien,
parrain de L'Enfant Bleu depuis 2014*



*Il y a une possibilité
de réparation, de
résilience et d'espoir.*

« C'est mon amie Valérie Karsenti qui m'a fait découvrir L'Enfant Bleu. Au départ, j'abordais la question de la maltraitance infantile avec distance et impuissance. Puis j'ai rencontré les équipes de l'association et compris qu'un accompagnement compétent et engagé peut offrir réparation, résilience et espoir aux enfants victimes. C'est avec fierté que je soutiens aujourd'hui L'Enfant Bleu et son action essentielle. »

*Alix Poisson, comédienne,
marraine de L'Enfant Bleu depuis 2015*



*Mieux vaut se tromper
que de laisser faire.*

« La maltraitance infantile est un sujet qui me touche profondément et qu'il est urgent de rendre visible. Trop souvent encore, ces violences restent taboues ou ignorées. Les équipes de L'Enfant Bleu accomplissent un travail essentiel d'écoute, d'accompagnement et de prévention. Nous avons tous un rôle à jouer : parler, soutenir, alerter et refuser de fermer les yeux. Ensemble, nous pouvons faire avancer les choses. »



*Alicia Dauby, journaliste,
marraine de L'Enfant Bleu depuis 2025*

Pour moi, enfance rime avec innocence, douceur et éclats de rire.

« Pour moi, enfance rime avec innocence, douceur et éclats de rire. Pas maltraitance, abus ou violence... Et pourtant c'est une réalité qui m'est intolérable. Donc si je peux, à ma petite échelle, aider quelques enfants à retrouver leur sourire ou à ne jamais le perdre, ce serait une victoire... Rejoindre L'Enfant Bleu est un honneur, faisons équipe tous ensemble ! »

*Mohamed Bouhafsi, journaliste,
parrain de L'Enfant Bleu depuis 2020*



*Très fier de m'engager
à vos côtés et de pouvoir
apporter ma pierre
à l'édifice.*

« Je tenais à vous dire que j'étais très fier de m'engager à vos côtés et de pouvoir apporter ma pierre à l'édifice. Cet engagement auprès de tous les bénévoles de L'Enfant Bleu est très important pour moi. Si mes écrits et mon histoire peuvent sauver une vie, peuvent changer la mentalité d'un père, d'une mère, d'un proche ou d'une personne X qui assiste à ça, alors je serais heureux. Ce serait alors ma plus belle victoire. »

*Julie Andrieu, animatrice de télévision,
marraine de L'Enfant Bleu depuis 2020*



*Mobilisons-nous
pour que les droits
de l'enfant soient
éternellement souverains.*

« À travers l'engagement bénévole de ma mère, Nicole Courcel, auprès de L'Enfant Bleu, j'ai très tôt été sensibilisée à la défense des droits de l'enfance. Je garde le souvenir de son courage et de son investissement auprès des enfants victimes de violences. C'est en hommage à ce combat humain et essentiel que j'ai accepté de devenir marraine de l'association. »

*Cédric Doumbè, champion de MMA,
parrain de L'Enfant Bleu depuis 2024*



*Ça me rend fou que
l'on puisse faire du mal à
des enfants. Rien d'autre
qu'un sourire ne devrait
être dessiné sur leur
visage.*

« Mon rôle est de les aider à poursuivre leurs actions incroyables, notamment sur le terrain, dans les écoles, où la notion d'éducation est essentielle. »



L'Enfant Bleu force de proposition : nos actions de plaidoyer

— En matière de **plaidoyer**, les juristes animent la **commission juridique de l'association tous les deux mois**. Celle-ci réunit les avocats membres du réseau, la présidente, le secrétaire général, la directrice générale ainsi que les directeurs des antennes de Grenoble et d'Aix-en-Provence.

La commission juridique compte actuellement treize avocats, répartis entre l'Île-de-France, l'Isère et la région PACA. Ces réunions permettent aux juristes de présenter leur veille juridique relative aux évolutions législatives et jurisprudentielles récentes, et de définir collectivement les axes de plaidoyer à développer. Les deux livres blancs publiés par l'association, en 2016 et 2023, sont d'ailleurs issus des travaux de cette commission. En collaboration avec les avocats, les juristes assurent également la gestion administrative des constitutions de partie civile de l'association.

Constitutions partie civile (CPC)

Affaire Amandine Florès-Pissarra

Maître Véronique BOULAY

Cour d'assises de l'Hérault, à Montpellier, du 20 au 24 janvier 2025

Faits

La jeune fille est décédée le 6 août 2020 à Montblanc (Hérault). Elle présentait de nombreux hématomes, un état de dénutrition extrême et un corps décharné. À son décès, Amandine mesurait 1,55 m pour un poids de 28 kg. Une partie de sa chevelure avait été arrachée ou était tombée. Les éléments de l'enquête ont établi qu'elle est décédée des suites de privations alimentaires prolongées infligées par sa mère et son beau-père.

Critère de CPC

Dysfonctionnements – Le père avait déposé une plainte pour non-représentation d'enfant. Un premier signalement émanant de l'établissement scolaire avait été effectué et les services sociaux étaient informés de la situation. En outre, la mise en examen des mis en cause n'est intervenue que neuf mois après le décès.

Poursuites

Contre la mère, actes de torture ou de barbarie, ainsi que violences sans ITT sur mineure de moins de 15 ans par ascendant. Contre le beau-père, privation de soins et d'alimentation ayant entraîné la mort.

Décision

La Cour d'assises de l'Hérault a condamné la mère d'Amandine à la réclusion criminelle à perpétuité pour actes de torture et de barbarie sur sa fille, et le beau-père à 20 ans de réclusion criminelle.



Affaire Djenna B

Maître Agnès MARTIN (Isère)

Cour criminelle de l'Isère, du 3 au 5 février 2025

Faits

Djenna, âgée de 9 ans, a été victime de violences physiques et de viols incestueux de la part de son beau-père.

Critère de CPC

Accompagnement d'une bénéficiaire – Djenna était suivie depuis plus de deux ans par l'antenne Isère, tant sur le plan psychologique que juridique.

Décision

La Cour criminelle de l'Isère a prononcé l'acquittement du prévenu pour les faits de viols incestueux, au bénéfice du doute. Il a toutefois été condamné à 18 mois d'emprisonnement ainsi qu'à une peine d'inéligibilité de cinq ans pour les faits de violences physiques. Le parquet n'a pas interjeté appel.

Retour de l'antenne Isère

Cette décision a été vécue comme une profonde déception par l'équipe. Djenna était accompagnée par l'association depuis plus de deux ans et, selon la psychologue ayant rédigé un écrit circonstancié, sa parole présentait une grande cohérence. L'enfant présentait l'ensemble des symptômes caractéristiques d'un stress post-traumatique (énurésie, comportements sacrificiels, isolement, etc.). Lors de l'audience, Djenna a fait preuve d'un grand courage et a confirmé avec précision et constance les faits dénoncés. À l'issue du procès, elle se trouvait dans un état de grande détresse. L'équipe devra reprendre l'accompagnement engagé depuis deux ans afin de l'aider à se reconstruire et à se projeter le plus sereinement possible dans l'avenir. Cette affaire illustre une nouvelle fois les difficultés persistantes de l'institution judiciaire à reconnaître et à prendre pleinement en compte la parole de l'enfant.

Affaire Joshua B

Maître Sidonie LEBLANC (Isère)

Tribunal correctionnel de Grenoble le 8 janvier 2025

Faits

Le jeune garçon âgé de 11 ans a été victime de violences physiques commises par sa mère.

Critère de CPC

Accompagnement d'une bénéficiaire.

Décision

La mère de Joshua a été déclarée coupable des faits de violences qui lui étaient reprochés. Elle a été condamnée à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis, assortie de l'obligation d'effectuer un stage de responsabilité parentale. Le tribunal a également fait droit aux demandes de l'association L'Enfant Bleu Isère, en ordonnant le remboursement des frais de suivi psychologique engagés à hauteur de 600 €, ainsi que l'allocation de la somme de 800 € au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Retour de l'antenne Isère

Cette audience a, une nouvelle fois, permis aux magistrats de mesurer et de reconnaître le travail de terrain mené par l'association. L'accompagnement pluridisciplinaire apporté à l'enfant et à son père a permis, fait encore rare, la reconnaissance judiciaire de violences maternelles. Cette décision contribue à consolider une jurisprudence favorable à la recevabilité de l'association dans ce type de situations, lorsqu'un accompagnement de long terme est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire (écoutants, juristes et psychologues). Plusieurs décisions reconnaissent désormais non seulement le remboursement des frais de thérapie déjà engagés par L'Enfant Bleu Isère, mais également la prise en charge des frais futurs, sur des durées de 12 à 24 mois, tels que précisés dans les attestations circonstanciées établies par les psychologues et versées au dossier. Le fait que les auteurs de violences soient amenés, dans le cadre de leur condamnation pénale, à assumer financièrement le suivi psychologique revêt un sens particulièrement fort pour les enfants victimes accompagnés par l'association.

Affaire Le Scouarnec

Maître Jean-Christophe BOYER – Cour d'appel de Rennes du 24 février au 28 mai 2025

Faits

Entre 1986 et 2017, dans plusieurs localités (Loches, Morbihan, Lorient, Quimperlé, Jonzac), Joël Le Scouarnec, ancien chirurgien digestif, est accusé d'avoir violé et/ou agressé sexuellement environ 300 enfants, majoritairement ses patients. L'affaire débute en avril 2017, lorsqu'une voisine alors âgée de 6 ans dépose plainte contre lui pour viol. Au cours de l'enquête, plusieurs carnets et journaux intimes relatant des agressions sexuelles potentiellement commises par Joël Le Scouarnec sont découverts. Il est placé en détention provisoire en mai 2017. Cette affaire met également en lumière de graves dysfonctionnements institutionnels, caractérisés par l'absence de sanctions de la part des établissements hospitaliers et de l'Ordre des médecins, malgré de multiples alertes et une précédente condamnation de Joël Le Scouarnec en 2005.

Critère de CPC

Absence de sanctions des différents services hospitaliers et de l'ordre des médecins malgré les multiples alertes et une condamnation de Joël Le Scouarnec en 2005.

Poursuites

Viols et agressions sexuelles aggravés, notamment par le fait que les infractions ont été commises sur des mineurs de moins de 15 ans et par une personne abusant de l'autorité que lui conféraient ses fonctions.

Décision

La Cour d'assises de Vannes a condamné Joël Le Scouarnec à la peine maximale de 20 ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté des deux tiers et d'un suivi socio-judiciaire de 15 ans comprenant notamment une injonction de soins, ainsi qu'une interdiction définitive d'exercer une profession médicale ou toute activité en contact avec des mineurs. La cour n'a pas prononcé la rétention de sûreté requise par l'accusation.

Affaire People and Baby (Lisa Bertuletti)

Maître Sidonie LEBLANC – Cour d'assises du Rhône du 1^{er} au 3 avril 2025

Faits

Une employée de crèche a administré de la soude caustique à un enfant de 11 mois, entraînant son décès.

Critère de CPC

Dysfonctionnements – Des dysfonctionnements au sein de la structure d'accueil ont été relevés, notamment en matière de contrôle, de supervision et de prévention des risques, sans qu'ils n'aient permis d'empêcher la commission des faits.

Poursuites

L'accusée a été poursuivie pour torture et actes de barbarie ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Condamnation

Elle a été condamnée à une peine de 25 ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté correspondant à la moitié de la peine, ainsi qu'à un suivi socio-judiciaire de cinq ans. La cour a également prononcé une peine d'inéligibilité de dix ans et une interdiction définitive d'exercer toute activité bénévole ou professionnelle impliquant un contact avec des mineurs ou des majeurs vulnérables.

Procédure en appel

L'affaire sera examinée par la Cour d'assises de l'Ain du 28 au 30 janvier 2026.

Affaire Anas Abdallah

Maître Jean-Christophe BOYER – Cour d'assises de la Sarthe du 30 juin au 2 juillet 2025

Faits

Le 16 novembre 2021, au Mans, les services de secours ont été alertés par le père pour intervenir auprès d'un nourrisson en arrêt cardiaque, retrouvé dans sa poussette. L'enfant a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté. L'examen médical a par ailleurs mis en évidence des traces de blessures antérieures.

Critère de CPC

Dysfonctionnements – Les parents faisaient l'objet d'un suivi socio-judiciaire, et une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) était en cours au moment des faits, sans que cela n'ait permis de prévenir le décès de l'enfant.

Poursuites

Le père a été poursuivi pour homicide volontaire et violences habituelles sur mineur de moins de 15 ans. La mère a été poursuivie pour non-dénonciation de mauvais traitements.

Décision

Le père a été condamné à une peine de 30 ans de réclusion criminelle. La mère a été reconnue coupable de non-dénonciation et condamnée de ce chef.

L'Enfant Bleu – Enfance Maltraîtée, membre actif du Groupe d'observation de la protection des enfants contre les violences



— Créé en 2024, le GOPEV réunit six structures œuvrant pour la lutte contre les violences faites aux enfants : la Fondation pour l'Enfance, La Voix de l'Enfant, Enfance et Partage, la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE), le Conseil français des associations des droits de l'enfant (Cofrade) et L'Enfant Bleu.



Avec pour grille de lecture le plan gouvernemental de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027, elles ont décidé d'unir leurs forces pour mettre en œuvre différents travaux d'étude et d'observation sur la situation de la protection de l'enfance en France afin de confronter les politiques publiques de l'Enfance à des évaluations continues de leur impact, à des recherches rigoureuses et à des données fiables et proposer des évolutions nécessaires pour mieux protéger les enfants.

Le jeudi 26 juin 2025, en présence de Sarah El-Haïry, haute-commissaire à l'Enfance, le GOPEV a présenté un premier rapport d'étape ainsi que les résultats de ses deux baromètres. En effet, accompagné par le cabinet de conseil et de recherche en impact social Koreis, entre septembre 2024 et mars 2025, le GOPEV a décidé de mener deux baromètres : l'un auprès de 600 parents et l'autre auprès de 1 277 professionnels au contact d'enfants (de la protection de l'enfance, de la santé, de l'éducation ou l'animation culturelle, du sport, ou autre), afin d'apporter un éclairage récent sur la perception du phénomène des violences faites aux enfants. Des données rares et précieuses pour documenter le phénomène.



Retrouvez le rapport du GOPEV
en scannant ce QR code

Baromètre des parents

- **25 % n'ont jamais signalé de situations de violence**, bien qu'en ayant été témoins pour 13 % d'entre eux.
- **56 % rencontrent des freins au signalement**, telles que la peur des conséquences, la méconnaissance des démarches, etc.
- **90 % déclarent que leur enfant est en sécurité avec son entourage**. Pourtant, environ 20 % des femmes (1 sur 5) et 16 % des hommes (1 sur 6), âgés de 18 à 74 ans, ont déclaré avoir subi une violence intrafamiliale avant l'âge de 15 ans*.
- **64 % jugent la prévention insuffisante**, notamment pendant la grossesse et la petite enfance. « *Il faut plus de séances de sensibilisation au niveau des écoles pour permettre aux enfants d'alerter ainsi qu'à leurs parents.* » – un parent ayant répondu à l'enquête.

Sur le regard que portent les parents aux environnements de leurs enfants, **un écart préoccupant** est ainsi relevé par rapport à la réalité des violences vécues par les enfants. Leur vigilance semble limitée : les dangers perçus apparaissent bien moindres que ceux révélés par les données statistiques. **Ce décalage interroge la capacité réelle des parents à évaluer correctement les risques auxquels leurs enfants peuvent être exposés.**

* Service statistique ministériel de la Sécurité intérieure, 2022. Panorama des violences en France métropolitaine : enquête GENESE, 2021.

Baromètre des professionnels

- **79 % des professionnels de la protection de l'enfance se sont déjà sentis impuissants** face à une situation à risque.
- **49 % des professionnels (confondus) déclarent avoir rencontré des freins au signalement.**
- **1 professionnel sur 10 a déjà été témoin de situation(s) qui aurai(en)t pu justifier une alerte**, mais n'a pas alerté.

Les résultats démontrent des freins persistants au signalement des violences faites aux enfants. Si, de manière générale, les professionnels, tous secteurs confondus, estiment être suffisamment formés pour repérer et alerter, un grand nombre de situations ne font toutefois pas l'objet de signalements.

Rencontres réseaux professionnels

En 2025, l'association a poursuivi son action de plaidoyer auprès des institutions afin de faire entendre l'expertise de terrain des professionnels de L'Enfant Bleu.

Le 19 mars 2025, une rencontre à l'Assemblée nationale a eu lieu avec Perrine Goulet, députée de la Nièvre. Cet échange a permis d'aborder plusieurs sujets communs, et notamment l'un des axes forts du plaidoyer de l'association : l'allongement des délais de prescription des violences physiques et psychologiques.

Le 20 mars 2025, un échange en visioconférence a eu lieu avec Xavier Iacovelli, sénateur, et sa collaboratrice Capucine Fiacre, autour de sa proposition de loi visant à permettre aux enfants victimes de parents défaillants de se libérer de l'obligation alimentaire. L'association a pu partager ses analyses et retours d'expérience, bien que cette proposition n'ait finalement pas été adoptée.

Le même jour, L'Enfant Bleu a été auditionnée au Sénat dans le cadre d'une proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Le 26 mars 2025, l'association a été auditionnée à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Commission d'enquête sur les modalités de contrôle de l'État et la prévention des violences dans les établissements scolaires. Cette audition a permis de présenter l'expertise de l'association en matière de prévention en milieu scolaire, ainsi que les situations complexes de maltraitance régulièrement signalées par des professionnels de l'Éducation nationale sollicitant des orientations.

Le 21 juillet 2025, un rendez-vous au ministère de la Justice s'est tenu avec Thomas Lesueur, directeur de cabinet adjoint chargé de l'enfance, et Marie Guevenoux, conseillère spéciale du ministre. Les échanges ont porté notamment sur les enjeux liés à l'inceste, aux territoires ultramarins, ainsi qu'aux violences psychologiques et physiques.

Enfin, le 21 octobre 2025, l'association a été auditionnée à l'Assemblée nationale par la Délégation aux droits des enfants, dans le cadre de la mission d'information sur l'imprescriptibilité des violences faites aux mineurs. Cette audition, présidée par Perrine Goulet et conduite avec les rapporteurs Alexandra Martin et Arnaud Bonnet, a réuni plusieurs associations de protection de l'enfance afin d'apporter une expertise collective et de répondre aux questions relatives à la mise en œuvre concrète de l'imprescriptibilité des délits et crimes commis sur les mineurs.



Deux axes de plaidoyer portés en 2025

— L'élargissement de l'attestation d'honorabilité et l'allongement des délais de prescription pour les violences physiques et psychologiques.

En 2025, L'Enfant Bleu a concentré son action de plaidoyer sur deux priorités majeures : l'élargissement de l'attestation d'honorabilité et l'allongement des délais de prescription applicables aux violences physiques et psychologiques commises sur des mineurs. Ces propositions sont issues à la fois de notre expérience de terrain et des travaux menés au sein de notre commission juridique.

Attestation d'honorabilité

L'engagement de L'Enfant Bleu en faveur de l'attestation d'honorabilité s'inscrit dans la continuité des recommandations portées par l'association, notamment la **proposition n° 22 du Livre blanc 2023**, qui préconisait la création d'un référent FIJAISV au niveau national. L'Enfant Bleu demandait que toute personne exerçant une activité professionnelle ou bénévole au contact d'enfants fasse l'objet d'un contrôle systématique du bulletin n° 2 du casier judiciaire et de son éventuelle inscription au FIJAISV.

Ce positionnement repose sur un plaidoyer ancien et constant. Dès 2016, à la suite de « l'affaire du Goût » impliquant un instituteur à Villefontaine, L'Enfant Bleu adressait un courrier au ministère de l'Éducation nationale afin de demander la mise en place d'un contrôle systématique des antécédents judiciaires des personnels en contact avec des enfants. Cette initiative a conduit à la vérification des antécédents de l'ensemble du personnel de l'Éducation nationale.

Notre proposition a ensuite été intégrée dans le **plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2019-2022** présenté par Adrien Taquet, à travers la **proposition n° 10** : « *Garantir un contrôle systématique des antécédents judiciaires des professionnels exerçant une activité au contact habituel d'enfants* ». Dans le cadre du comité de suivi du plan, réuni une à deux fois par an, L'Enfant Bleu a veillé à la mise en œuvre effective de cette mesure. Le dispositif a finalement été instauré sous l'appellation d'« attestation d'honorabilité ».

Le **décret du 28 juin 2024** a instauré cette obligation pour les professionnels et bénévoles intervenant dans les établissements et services de la protection de l'enfance, les établissements d'accueil du jeune enfant, ainsi que pour les assistants maternels et familiaux, dans le cadre défini par l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles. Ce dispositif est généralisé à l'ensemble des départements depuis le 1^{er} octobre 2025. Toutefois, **plusieurs secteurs demeurent exclus de cette obligation**, notamment l'Éducation nationale, les activités périscolaires et extrascolaires, le secteur sportif et culturel, les structures accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi que les associations d'aide aux victimes.

En 2025, L'Enfant Bleu a donc poursuivi son action afin d'obtenir l'extension de l'attestation d'honorabilité à l'ensemble de ces secteurs, en particulier aux associations d'aide aux victimes, dans l'objectif de garantir un niveau de protection homogène et renforcé pour tous les enfants.

Délai de prescription

L'allongement des délais de prescription est aujourd'hui largement reconnu en matière de violences sexuelles. Depuis la loi du 3 août 2018, les faits de viol commis sur un mineur se prescrivent 30 ans après la majorité de la victime, permettant un dépôt de plainte jusqu'à l'âge de 48 ans. La loi du 21 avril 2021 a renforcé ce dispositif en instaurant un mécanisme de « prescription glissante », prolongeant le délai de prescription lorsqu'un auteur commet une nouvelle infraction sexuelle sur un autre mineur avant l'expiration du délai initial.

En revanche, **s'agissant des violences physiques et psychologiques, un vide juridique persiste**. À ce jour, les violences physiques et psychologiques ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) inférieure ou égale à huit jours, ou n'ayant entraîné aucune ITT, lorsqu'elles sont commises sur un mineur, constituent des infractions délictuelles. À ce titre, elles sont soumises au délai de prescription de droit commun de six ans à compter de la commission des faits.

Dans le cas d'un enfant victime à l'âge de 10 ans, ce régime implique que l'action judiciaire doit être engagée avant ses 16 ans. Or, l'expérience montre que la libération de la parole intervient souvent plus tard, à la faveur de l'émancipation physique, psychologique et financière de la victime vis-à-vis de son environnement familial. Si les mineurs peuvent déposer plainte seuls, encore faut-il qu'ils aient conscience de leur statut de victime et qu'ils parviennent à dépasser les conflits de loyauté, notamment lorsque l'auteur des violences appartient à la sphère familiale.

L'Enfant Bleu milite pour que le délai de prescription des violences physiques et psychologiques commises sur mineur ayant entraîné une ITT inférieure ou égale à 8 jours, ou n'ayant entraîné aucune ITT, soit porté à 10 ans. Le délai pourrait être porté à 20 ans si l'infraction était commise sur un mineur de moins de 15 ans par un ascendant ayant autorité. D'autre part, l'association demande que **ce délai de dix ans ne débute qu'à la majorité de la victime**, ce qui permettrait un dépôt de plainte jusqu'à ses 28 ou 38 ans en fonction des faits.

Durant l'année 2025, L'Enfant Bleu a porté cette proposition à plusieurs reprises auprès des députés et des sénateurs, notamment lors de la rencontre de l'association avec la députée Perrine Goulet et lors de notre rencontre avec le cabinet du ministre Gérald Darmanin au mois de juillet.



Une équipe impliquée : missions et moyens humains de L'Enfant Bleu

L'équipe du siège et des antennes

Conseil d'administration

Présidente et membre du bureau

- Isabelle Debré

Secrétaire général et membre du bureau

- Michel Martzloff

Trésorier et membre du bureau

- Bertrand Voisine

Administrateurs

- Jean-Michel Aubert
- Christophe Charpentier
- Isabelle De Bray-Equibey
- Patricia Kaazan
- Laurence Napoly
- Françoise Saimpert
- Jean-Christophe Uhrich
- Stéphanie Veslot
- Marie-Christine Vincent
- Adeline Voisine-Lodier
- Patricia Wassner-Duchemin

Salariés

- Laura Morin-Baudet, directrice générale
- Régis Deschamps, directeur antenne Isère
- Sara Lehberger, directrice antenne Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Véline Groult, responsable des opérations et ressources humaines
- Sandrine Étienne-Laumet, assistante administrative
- Axelle Anne, chargée des partenariats et de la communication
- Laure Maréchal, stagiaire alternance communication
- Claire Largeau et Eva Serrano, psychologues cliniciennes
- Emmanuelle Huet, Typhaine Morand et Clémentine Klein, juristes

Communication

- Lucie Lansmarie, community manager
- Agence HAVAS

Psychologues Groupes de parole et atelier conte (vacataires)

Île-de-France

- Julie Cherfaoui
- Romain Confino
- Adrien Vidalenc
- Lucie Potet

Psychologues prévention (vacataires)

Île-de-France

- Adrien Vidalenc
- Anne-Laure Capponi-Sanna
- Auréa Liaudet
- Camille Gaillard
- Christie Lacaille-Fouasse
- Danaé Dubois
- Émilie Neel
- Jade Ruiz
- Maëlle Rasolonoelina
- Marie-Mathilde Tasset de Landshher
- Nolwenn Le Chevoir
- Servane Ravina

Isère

- Elisabeth Kuenhen

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Amélie Amator
- Emma Fabry
- Sophia El Hammioui

Équipe de psychologues cliniciens pour les antennes (vacataires)

Isère

- Catherine Guelin-Gengoux
- Elisabeth Kuenhen
- Valérie Breysse
- Yann Kassibrakis

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Alice Morel
- Anaïs Elbez
- Camille Tetin
- Caroline Vivier-Girieu
- Emma Fabry
- Marie-Anaïs Roques
- Myriam Tosquellas
- Pascaline Bonnet

Avocats partenaires

- Justine Bachelet
- Béatrice Beaudoin-Schneider
- Véronique Boulay
- Jean-Christophe Boyer
- Inès de Blignières
- Camille Di Tella
- Frédérique Guimelchain
- Natacha Haleblan
- Sidonie Leblanc
- Justine Mahasela
- Agnès Martin
- Vanina Padovani
- Karine Perotin

Bénévoles

Île-de-France

- **2 bénévoles administratives :**
Corinne, Marie-Christine

- **13 écoutants-référents :**
Alexandra, Angèle, Corinne, Emma, Francine, Julie, Laure, Maryse, Michèle, Olivier, Régine, Sami, Valérie

- **Stagiaires psychologie en prévention :**
Anna, Assia, Benoit, Cécilia, Isaure, Juliette, Maëliiss, Mathilde, Sonia

Isère

- **11 écoutants-référents :**
Alice, Aurélie, Benoit, Danièle, Dominique, Lilia, Lucie, Patricia, Véronique, Yasmine, Zoé

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **10 écoutants-référents :**
Anne-Sophie, Annie, Anissa, Christine, Éléonore, Françoise, Karine, Marie, Sophie, Stéphanie

- **4 bénévoles prévention :**
Amélie, Anissa, Éléonore, Stéphanie

L'antenne Isère

L'accompagnement pluridisciplinaire des victimes : une activité en constante augmentation

— L'activité de l'antenne Isère s'est encore développée en 2025 puisque la cellule d'écoute a dû répondre à plus de 2500 appels, **soit une augmentation de près de 10 % par rapport à 2024.**

L'équipe a ainsi été amenée à accompagner près de 500 nouvelles situations et a poursuivi l'accompagnement juridique et psychologique de plus de 140 victimes avec près de **1200 séances de thérapie dispensées.**

Les bénéficiaires nous sont orientés par des professionnels du territoire du secteur médical, social ou juridique, ou par des pairs. Ils nous contactent également via notre site internet ou sont redirigés par le siège de l'association vers notre antenne locale. Nous proposons aux victimes durant l'enfance une écoute téléphonique personnalisée et en fonction de leurs besoins, un accompagnement juridique et/ou un soutien thérapeutique.

En 2025, les bénévoles écoutants-référents ont bénéficié de trois modules de formation : une formation à l'écoute « active », une formation au psychotraumatisme et une formation juridique. Les écoutants ont également bénéficié de la mise en place de temps d'analyse de la pratique leur permettant de disposer d'un espace de parole et d'échange en lien avec l'accompagnement des victimes, temps animé par un psychothérapeute spécialisé.

Afin d'apporter un accompagnement pluridisciplinaire le plus adapté aux victimes, l'antenne Isère a poursuivi le **développement de nombreux partenariats institutionnels et associatifs** avec notamment le CHU Grenoble-Alpes, la clinique FSEF (Fondation santé des étudiants de France), le CTAI (Centre thérapeutique ambulatoire intensif de Saint-Martin-d'Hères), le tribunal judiciaire de Grenoble, le CDAD de l'Isère (Conseil départemental d'accès au Droit), les associations France Victime 38, la Maison des Femmes Grenoble Alpes, le CODASE (Comité dauphiné d'action socio-éducative) Pluri-elles, Rialto-Issue de secours, le CIDFF (Centre information droit des femmes et des familles), « Une étoile pour l'Innocence », « SOS Inceste pour revivre » et « Chrisallys » (administrateur *ad hoc*).

Le développement de la prévention dans les écoles

— Grâce à l'agrément national délivré à L'Enfant Bleu par le ministère de l'Éducation nationale en 2022, l'antenne Isère a développé ses actions de prévention en intervenant auprès de **plus de 550 élèves** cette année.

Un partenariat a pu être renouvelé avec notamment les groupes scolaires du Rocher sur la commune du Fontanil, ainsi que les écoles du Coteau et de la Carronnerie, situées sur la commune de La Tronche. Les équipes de prévention ont également été amenées à intervenir auprès de l'école Barlatier sur la Commune de Brié et Angonnes, l'école Condorcet à Seyssins et l'école Saint Bruno à Grenoble.

Enfin, nos équipes de prévention ont élargi leur périmètre d'intervention pour couvrir l'ensemble du territoire de l'Isère en intervenant notamment au sein de l'école Simone Weil à Bourgoin-Jallieu et l'école Pasteur à La tour du Pin.

Le développement des formations auprès du CREPS de Voiron et du CDOS Isère

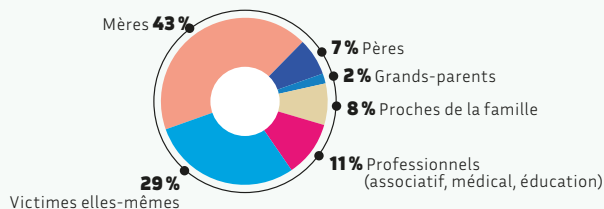
— L'association L'Enfant Bleu a également un agrément jeunesse et éducation populaire.

Ainsi, l'antenne Isère a pu intervenir auprès du CREPS (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive) de Voiron pour former les futurs éducateurs sportifs sur la détection et la prise en charge des enfants victimes de violence dans le milieu du sport.

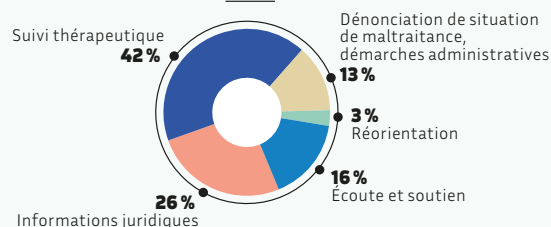
La prévention des violences dans le milieu du sport est un enjeu primordial et l'antenne Isère a donc développé ses interventions en 2025 pour différentes catégories sportives (natation, handball, sports de glace, rugby, badminton, etc.). En outre, les juristes et psychologues de l'antenne Isère sont également intervenus pour des journées de formation organisées par le CDOS de l'Isère (Comité départemental olympique et sportif) à destination des responsables de structures sportives, des entraîneurs et des bénévoles.

Une équipe impliquée : missions et moyens humains de L'Enfant Bleu

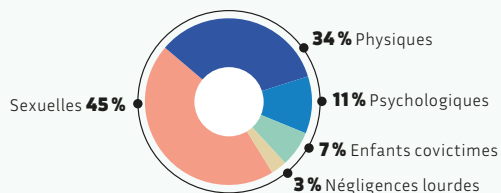
QUI NOUS APPELLE ?



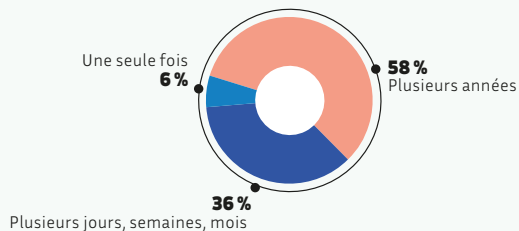
LES ATTENTES DES APPELANTS



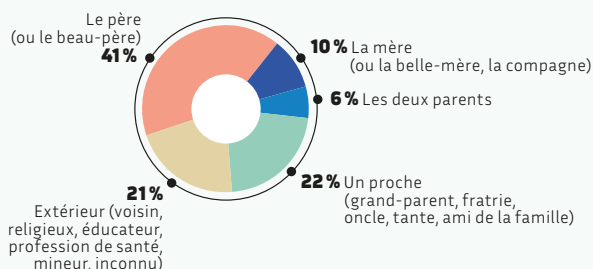
QUELS TYPES DE MALTRAITANCES ?



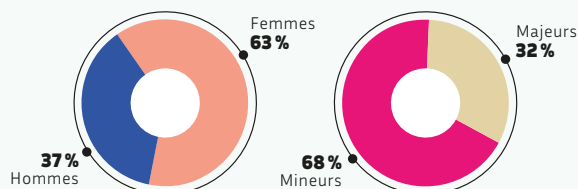
FRÉQUENCE DE LA MALTRAITANCE



QUELS SONT LES AUTEURS PRÉSUMÉS ?



QUI SONT LES VICTIMES ?



DEMANDES DES BÉNÉFICIAIRES

- 2 508 • Appels reçus
- 180 • E-mails de demande d'aide
- 294 • Dossiers actifs (ouverts + suivis)

SUIVI PSYCHOLOGIQUE

- 75 • Victimes en suivi individuel
- 1 206 • Séances de thérapie individuelles offertes par RPsy

RÉSEAU DE PSYCHOLOGUES

- 12 • Victimes en suivi individuel RPsy
- 288 • Séances RPsy

GROUPES DE PAROLE

- 24 • Séances de groupe de parole
- 15 • Patients en groupe de parole

PRÉVENTION

- 550 • Élèves sensibilisés en prévention
- 10 • Établissements visités en prévention
- 20 • Classes sensibilisées

ATELIERS JURIDIQUES

- 9 • Ateliers de sensibilisation
- 2 • Audiences partie civile

L'Enfant Bleu Isère : un partenaire privilégié d'événements sportifs

— L'antenne Isère a été partenaire de nombreuses manifestations sportives et culturelles sur l'ensemble du Département ce qui lui a permis de faire connaître ses missions auprès du plus grand nombre et de récolter des fonds.

Elle a, encore une fois cette année, été partenaire de la course « Grenoble-Vizille » qui s'est déroulée le 6 avril 2025 et de la course solidaire « La Grenobloise » qui s'est déroulée le 21 septembre 2025. L'antenne Isère a aussi été partenaire du « Courseton » organisé par l'école de Brié et Angonnes. De plus, l'antenne Isère a renouvelé son partenariat avec l'équipe grenobloise de Hockey les Brûleurs de Loups.

L'Enfant Bleu Isère : un partenaire privilégié des professionnels de la santé

— L'Enfant Bleu Isère a été régulièrement sollicité durant l'année 2025 par les professionnels de santé pour apporter son expertise en matière de protection de l'enfance. Les juristes de l'antenne Isère sont ainsi intervenus pour des formations en faveur des internes en médecine générale et en psychiatrie. Ils ont également assuré des formations pour les étudiants sages-femmes, puéricultrices et auxiliaires de puériculture.

Aussi, Régis DESCHAMPS, Directeur de l'antenne Isère, est intervenu dans différents colloques en lien avec le secteur de la santé. Il est intervenu lors d'une conférence organisée par le Conseil départemental de l'Ordre des médecins sur le thème « Entre secret médical et protection du patient mineur, comment s'y retrouver ? ». Il est également intervenu sur les avancées législatives récentes concernant la maltraitance lors de la conférence organisée par l'association Vigilans pour la lutte contre la récidive suicidaire. Enfin, L'Enfant Bleu Isère est l'association partenaire de l'UAPED (Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger) et de la Maison des Femmes à l'hôpital Couple/Enfant de Grenoble Alpes au sein desquelles l'association tient des permanences d'accès au Droit et d'accompagnement psychologique.

Des soutiens financiers toujours plus nombreux

— L'antenne Isère bénéficie de **soutiens financiers de la part des institutions publiques et de mécènes privés** de plus en plus nombreux, ce qui témoigne de la confiance accordée à nos équipes, de la crédibilité et de la nécessité des actions menées par l'association sur le territoire.

Ainsi, l'antenne Isère bénéficie notamment du soutien financier de la préfecture de l'Isère à travers le FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) et la Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, du CDAD Isère (Conseil départemental d'Accès au Droit), de la Métropole Grenoble Alpes, du FDVA Isère (Fonds pour le développement de la vie associative), du fonds de dotation SESAME, de l'APTI (Association de Prévoyance des travailleurs Indépendants), de la Société IDELEM, de la société Négométal, de la fondation SERFIM, de la fondation ENEDIS, du Parc Walibi, de l'association « UNI(E-S)VERSELLES », de l'association « Une étoile pour l'innocence », de l'association « Cœur de Rose », du magasin « Bonhomme de bois », du Rotary Club Grenoble-Belledonne, du Rotary Club Grenoble-Doyen, du Rotary Club de Bourgoin et la Tour du Pin, du Lions club Porte de France et du Lions club d'Annonay.

En outre, la cagnotte solidaire de Noël 2025 de l'antenne Isère a, cette année encore, connu un grand succès puisqu'elle a permis de récolter plus de 16 000 €. L'antenne Isère remercie une nouvelle fois tous les donateurs pour ce bel élan de générosité.

Partenaires de L'Enfant Bleu Isère

- CHU Grenoble-Alpes
- Clinique FSEF (Fondation santé des étudiants de France)
- CTAI (Centre thérapeutique ambulatoire intensif de Saint-Martin-d'Hères)
- Tribunal judiciaire de Grenoble
- CDAD de l'Isère (Conseil départemental d'accès au droit)
- France Victime 38
- Maison des Femmes Grenoble Alpes
- CODASE (Comité Dauphiné d'action socio-éducative)
- Pluri-elles
- Rialto-Issue de secours
- CIDFF (Centre information droit des femmes et des familles)
- « Une étoile pour l'Innocence »
- « SOS Inceste pour revivre »
- « Chrisallys » (administrateur *ad hoc*)

Le développement du partenariat avec l'UAPED (Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger) de Grenoble

— L'année 2025 a été marquée par le développement des **permanences hebdomadaires** d'écoute et d'accès au Droit au sein de **la nouvelle UAPED** (Unité d'accueil pédiatrique enfant en danger) qui a ouvert ses portes au printemps 2024 au sein de l'hôpital Couple/Enfants du CHU de Grenoble Alpes.

Cette nouvelle UAPED réunit une équipe pluridisciplinaire composée de médecins légistes, pédiatres, enquêteurs, psychologues, puéricultrices, travailleurs sociaux et juristes au service de l'enfant victime déposant plainte

Ainsi, l'objectif de la nouvelle UAPED est de structurer un accompagnement pluridisciplinaire en faveur de l'enfance en danger afin de pouvoir apporter une réponse à la problématique des violences faites aux enfants et **d'améliorer le repérage, l'évaluation et les parcours de santé globale des mineurs victimes de violence.**

Cette nouvelle Unité est innovante en ce qu'elle favorise un décloisonnement sur le sujet de l'enfance en danger entre les secteurs médicaux, sociaux et judiciaires.

En outre, les mineurs victimes peuvent être accompagnés par **un chien d'assistance judiciaire**, qui se prénomme Tandem, au cours de leurs parcours au sein de l'UAPED et plus particulièrement lors des auditions. La présence rassurante du chien permet en effet aux jeunes enfants de libérer la parole et de diminuer leur anxiété.

En 2025, l'Enfant Bleu Isère a assuré **34 permanences au sein de l'UAPED** lors desquelles **95 enfants victimes** ont pu être reçues.



Un projet phare de 2025 : la mise en place des permanences « L'Enfant Bleu Isère » pour les enfants « covictimes » au sein de la Maison des Femmes Grenoble Alpes

— L'antenne Isère a mis en place en 2025 une permanence bimensuelle d'accueil, d'accès au droit et d'accompagnement psychologique pour les enfants covictimes au sein de la Maison des Femmes située à l'hôpital Couple/Enfants du CHU de Grenoble Alpes afin de structurer un accompagnement pluridisciplinaire en faveur des enfants exposés aux violences conjugales.



Cette nouvelle mission de L'Enfant Bleu Isère a ainsi pour objectif d'offrir, dans un lieu unique et adapté, avec du personnel formé :

- un soutien à la femme victime de violences conjugales dans son rôle de protection de son enfant covictime ;
- un premier accès au Droit pour l'enfant covictime ;
- la possibilité de soins et de protection adaptés à l'enfant exposé aux violences conjugales ;
- une prise en charge globale : médico-psychologique, médico-légale et judiciaire.

La Maison des Femmes de Grenoble a ouvert ses portes au sein de l'hôpital Couple/Enfant du CHUGA au printemps 2025. Depuis cette date, L'Enfant Bleu Isère a rejoint cette équipe pluridisciplinaire en tenant des permanences d'accès au droit et d'accompagnement psychologique du mineur covictime.

La grande innovation de cette permanence est de permettre aux enfants covictimes exposés aux violences conjugales de ne pas être « oubliés » et de bénéficier d'un accompagnement adapté et différencié de celui de leurs parents. Ce projet innovant permet ainsi aux enfants covictimes d'être accueillis dans une structure bienveillante et protectrice, adaptée à l'enfant avec une équipe de professionnels pluridisciplinaire. Ce travail partenarial permet enfin de soutenir les femmes victimes de violences conjugales dans leur rôle de mère protectrice. Cette nouvelle Unité est ainsi innovante en ce qu'elle favorise un décloisonnement sur le sujet des violences intrafamiliales

entre les secteurs médicaux, sociaux et judiciaires. En 2025, L'Enfant Bleu Isère a assuré **11 permanences** lors desquelles **28 victimes** ont pu être reçues et accompagnées.

Autre projet phare mis en place en 2025 : création de deux nouveaux groupes de parole

— L'antenne Isère a ouvert deux nouveaux groupes de parole pour les victimes.

Chaque groupe mensuel étant composé de sept personnes et encadré par deux psychologues cliniciens :

- un groupe de parole adultes ;
- un groupe de parole psychodrame à destination des adolescents (voir p. 23).

Les deux projets prioritaires de l'antenne Isère pour 2026

La création d'une Maison des Droits de l'Enfant et des Victimes durant l'enfance

Le départ en décembre 2025 de l'équipe de la Maison des Aidants du CCAS de Grenoble qui partageait les locaux avec l'Enfant Bleu Isère a été l'occasion d'une réflexion sur le devenir des bureaux laissés vacants.

L'Enfant Bleu Isère s'est rapprochée de deux associations partenaires de confiance assurant des missions complémentaires, l'association « Chrysallis » (administrateur *ad hoc*) et l'association « SOS Inceste pour revivre » afin de créer une **Maison des Droits de l'Enfant et des Victimes durant l'enfance**. Ces deux partenaires ont répondu présent à ce projet qui a pu aboutir par l'installation de ce nouveau lieu inter associatif en faveur des victimes durant l'enfance.

Cette nouvelle Maison des Droits de l'Enfant et des Victimes durant l'enfance a pour objectif de proposer un accompagnement global et de qualité aux enfants victimes et aux adultes victimes durant l'enfance à travers :

- un lieu de répit ;
- une cellule d'écoute ;
- un accès du Droit ;
- une aide juridique ;
- une représentation en justice (administrateur *ad hoc*) ;
- un accompagnement psychologique individuel ;
- des groupes de parole ;
- de la pair-aidance ;
- des ateliers psycho-corporels (yoga, théâtre, etc.).

Ce nouveau lieu d'accueil et d'accompagnement des victimes durant l'enfance devrait être inauguré courant l'année 2026.

La création d'un nouveau dispositif d'évaluation et d'accompagnement des situations de violences intrafamiliales

L'Enfant Bleu Isère a participé en 2025 à la **délégation Grenobloise qui s'est rendue à Lièges en Belgique** pour se former au dispositif DIVICo (Dispositif interdisciplinaire de lutte contre les violences dans le couple) lequel a développé un outil de formation commune, d'évaluation de la criticité, et de coordination pluridisciplinaire pour les situations complexes de violences intrafamiliales.

Cette délégation était composée des associations spécialisées Iséroises dans l'accompagnement des victimes et des auteurs ainsi que des représentants du CHU Grenoble Alpes. Cette délégation est née d'un constat local selon lequel il existe une insuffisance de coordination des acteurs de première ligne (judiciaire, sanitaire, social) créant des ruptures dans le parcours des victimes et des auteurs et appelant au développement d'une culture collective de protection.

Notre expérience conjointe de l'accompagnement des enfants, femmes et auteurs nous a permis d'identifier le besoin d'améliorer la prise en charge des victimes et des auteurs, en favorisant l'interconnaissance des différents intervenants et en assurant une meilleure coordination.

En s'inspirant du DIVICo, le projet est donc de constituer un modèle innovant de décroisement des politiques publiques en matière de protection de l'enfance, de violences conjugales et de violences de genre. Ce nouveau dispositif viserait ainsi à renforcer le traitement des situations de violences intrafamiliales avec une approche systémique et renouvellerait ainsi le paradigme d'intervention dans le traitement de ce fléau.



L'antenne PACA – Corse

— En 2025, L'Enfant Bleu PACA a continué son développement et son déploiement local, tant en nombre d'appels reçus et d'accompagnement de bénéficiaires, qu'en multiplication de partenariats et de soutiens, ainsi que par la mise en œuvre et le déploiement des actions de prévention en milieu scolaire. L'ancrage territorial de l'antenne PACA a continué à se renforcer au fil de l'année.

L'accompagnement des victimes en constante augmentation

— Les appels à l'antenne PACA de L'Enfant Bleu sont de plus en plus nombreux et réguliers. Le nombre d'appels a augmenté de 30 % en 2025 par rapport à l'année 2024. Les bénéficiaires nous sont orientés par des partenaires locaux, par des pairs, nous contactent via notre site internet ou sont redirigés par le siège de l'association vers notre antenne locale. Nous leur proposons une écoute téléphonique personnalisée et en fonction de leurs besoins, un accompagnement juridique et un soutien thérapeutique.

L'équipe de 10 écoutantes a été amenée à accompagner environ 300 nouvelles situations, tout en continuant l'accompagnement des bénéficiaires dont le suivi était déjà engagé en 2024 ou a débuté en 2025. 44 victimes (adultes et enfants) ont pu bénéficier d'un soutien thérapeutique avec nos huit psychologues cliniciennes partenaires qui reçoivent nos bénéficiaires dans leur cabinet, sur Aix-en-Provence et sur Marseille. Certaines d'entre elles ont également pu bénéficier d'une orientation vers un avocat partenaire et de soutien juridique de la part de la directrice de l'antenne PACA.

En 2025, les bénévoles écoutants-référents ont bénéficié de la mise en place de temps d'analyse de la pratique leur permettant de disposer d'un espace de parole et d'échange en lien avec l'accompagnement des victimes, temps animé par une psychologue spécialisée.

Un travail en partenariat renforcé et la participation à de nombreux événements

— Afin d'apporter un accompagnement pluridisciplinaire de qualité et adapté aux besoins des victimes, l'antenne PACA a **poursuivi le développement de nombreux partenariats institutionnels et associatifs sur le département des Bouches du Rhône et plus largement au sein de la région PACA.**

Elle a notamment renforcé son partenariat avec le service social en faveur des élèves de l'Académie Aix-Marseille, l'UAPED d'Aix-en-Provence ainsi que le service social et pédiatrique du Centre Hospitalier du Pays d'Aix, la Maison des Femmes Marseille Provence (hôpital de la Conception), la MPPF (Maison de prévention et de protection des familles de la gendarmerie), la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique) de Marseille, la MSA des Bouches-du-Rhône. Elle a également continué à développer ses relations avec les associations agissant sur le même territoire : la Maison des adolescents 13 Nord et de Toulon, l'UNICEF, la LDH (Ligue des droits de l'Homme), le CIDFF des Alpes de Haute Provence, la CPTS Itinéraire Santé (Marseille 11, 12, 13), l'Espace Santé Jeunes de Gardanne ou encore la Maison de Famille de l'Union Diaconale du Var. Elle a renforcé son partenariat avec des fédérations sportives, notamment par l'animation de séances de sensibilisation auprès d'enfants licenciés de l'AUC (Aix Université Club).

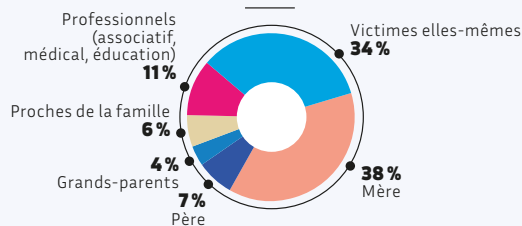
Elle a également renforcé son partenariat avec les services éducation et politique de ville de la mairie d'Aix-en-Provence, notamment via sa participation à de nombreux événements organisés par celle-ci : quinzaine de la jeunesse sur le thème de l'engagement citoyen, rallye citoyen pour les élèves des quartiers prioritaires de la ville, Journée internationale des droits de l'enfant ; ainsi que par sa participation à des instances pilotées par la ville : le réseau VIF (violences intrafamiliales), la rencontre de chefs d'établissements réunis en CLSPD (conseil local de prévention de la délinquance), la participation aux réunions « climat scolaire » et à l'organisation des journées dédiées aux enfants susmentionnées.

Tout au long de l'année, l'équipe de l'antenne PACA a **participé à plusieurs événements pour accroître sa visibilité et continuer son implantation sur le territoire**, ce qui lui a permis de rencontrer et d'échanger avec de nombreuses personnes, de nouer des partenariats, de recruter des bénévoles et d'accompagner des bénéficiaires.

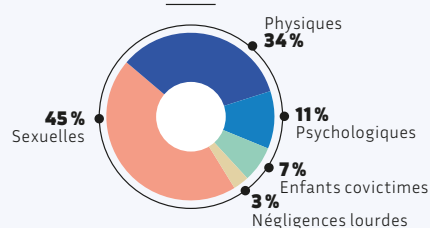
Focus événement

Sara Lehberger, directrice de l'antenne PACA de L'Enfant Bleu, a été invitée à participer à un colloque organisé par la commission santé du Barreau d'Aix-en-Provence, à l'occasion des X^{es} rencontres Droit de la santé sur le thème suivant : « Impact des violences intrafamiliales et santé ». Elle est intervenue au côté de professeurs d'universités, de professionnels de la justice et d'une autre association (France Bébé Secoué) pour présenter les actions de l'association sur le territoire, la mission d'accompagnement des victimes et aborder le sujet des conséquences des violences dans l'enfance sur la santé des enfants devenus adultes. Ce colloque était programmé dans le cadre de la formation continue des avocats, nombreux à y assister et à échanger sur ce sujet fondamental dans leur pratique au quotidien.

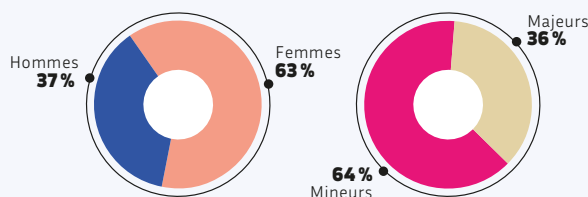
QUI NOUS APPELLE ?



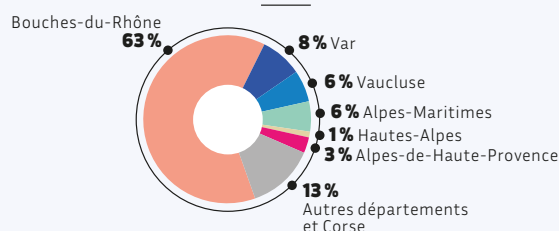
QUELS TYPES DE MALTRAITANCES ?



QUI SONT LES VICTIMES ?



RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES APPELS



DEMANDES DES BÉNÉFICIAIRES

- 593 • Appels reçus
- 68 • E-mails de demande d'aide
- 135 • Dossiers actifs (ouverts + suivis)

SUIVI PSYCHOLOGIQUE

- 44 • Victimes en suivi individuel
- 770 • Séances de thérapie individuelles offertes

PRÉVENTION

- 725 • Élèves sensibilisés en prévention
- 6 • Établissements visités en prévention
- 19 • Classes sensibilisées

Des soutiens financiers de plus en plus nombreux

— L'antenne PACA a bénéficié de soutiens financiers de la part de deux fondations d'entreprises, d'entreprises, de clubs services et également via le développement de partenariat avec deux sociétés : À la bonne porte, agence immobilière engagée pour les causes féminines et familiales et Jouga, le spécialiste du jouet d'occasion de qualité.

L'Enfant Bleu a notamment été choisi quatre fois en 2025 par des vendeurs de biens immobiliers via le partenariat avec A la bonne porte, que nous remercions pour leur sensibilité à notre cause et pour leur engagement à nos côtés.

Focus Jouga

L'antenne PACA de L'Enfant Bleu a développé depuis 2024 un partenariat avec Jouga, une entreprise d'économie sociale et solidaire, spécialisée dans le rachat et la revente de jouets d'occasion. Jouga collecte, recycle et reconditionne des jouets d'occasion pour les remettre en vente dans la grande distribution. Les collectes au profit de L'Enfant Bleu sont organisées par des partenaires et les jouets collectés sont rachetés (un pourcentage du prix du neuf) par Jouga au profit de L'Enfant Bleu. En 2025, six collectes de jouets ont ainsi été organisées par différentes entreprises et partenaires : Crédit Agricole, IBS, tribunal judiciaire, Homair Vacances, AUC, écoles, etc. en faveur de L'Enfant Bleu PACA.

Ces collectes contribuent à soutenir financièrement l'antenne PACA, à la faire connaître auprès des salariés et du grand public ciblé par la collecte ainsi qu'à participer au cercle vertueux de la réduction de l'impact écologique et social de l'industrie du jouet en France.

Focus événement/soutien financier

L'antenne PACA a bénéficié d'une action solidaire organisée par le Rotary Club Sainte Victoire pour soutenir ses actions par la vente de chocolats Joël Vilcoq auprès des membres du Rotary Club. Elle a également été choisie par le Rotary Club Aix Cézanne qui a organisé un loto et une soirée caritative (dîner et concert) au profit de L'Enfant Bleu. Cet événement a été un beau succès tant par la présence de nombreuses personnes au loto qu'à la soirée qui a suivi.

Certains membres du Rotary Club Aix Cézanne, en partenariat avec les Assurances Cézanne et le CIC ont organisé une vente aux enchères au profit de L'Enfant Bleu PACA, vente aux enchères qui a mis à l'honneur le photographe Aixois Camille Moirenc, que nous remercions pour sa générosité et son talent.

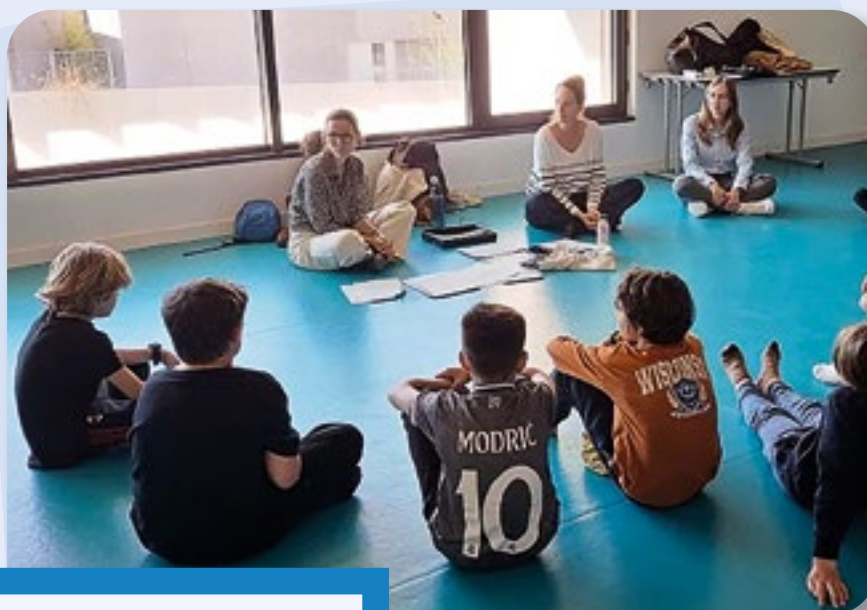
Le magasin Carrefour de Digne-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence a choisi L'Enfant Bleu PACA, pour la deuxième année consécutive, comme association bénéficiaire de son opération les Boucles du Cœur, proposant à ses clients de faire un don à cette association et permettant le reversement d'un pourcentage de la vente de bouquet de fleurs à L'Enfant Bleu.

Le Crédit Agricole Alpes Provence a également apporté son soutien à l'antenne PACA, via son association Cap Solidarité pour une opération de collecte de jouets en partenariat avec Jouga. La caisse locale du Pays d'Aix a soutenu l'antenne PACA par l'organisation d'une soirée caritative au profit de l'association.

Les particuliers qui soutiennent l'antenne PACA sont également de plus en plus nombreux à croire en nos actions et à nous soutenir.

Nous tenons à remercier tous ces soutiens nécessaires à la réalisation de nos actions.





Partenaires *de L'Enfant Bleu PACA – Corse*

- FDVA des Bouches-du-Rhône (Fond pour le développement de la vie associative)
- Rotary Clubs Aix en Provence (Sainte Victoire – Cézanne – Aix-en-Provence – Sextius)
- Lions club Aix Cézanne Doyen
- Chocolatier Joël Vilcoq - Manosque
- Carrefour – Digne-les-Bains – Opération les Boucles du cœur
- Fondation d'entreprise « Demain » (société Parlym)
- Agence immobilière: À la bonne porte
- Jouga
- Association Cœur de rose
- IBS: International Bilingual School of Provence
- Fondation Crédit Agricole Alpes Provence
- Caisse locale Crédit agricole du Pays d'Aix
- Crédit Agricole Alpes Provence Solidarité
- Les amis de l'Académie d'Aix et le Festiv'Aix
- Nature et Découverte – Aix-en-Provence
- Cézanne Assurance
- CIC Aix-en-Provence
- Camille Moirenc, Photographe
- Frédéric Paul, Guide Conférencier
- Frédéric Badez, coureur engagé
- All the ways to say
- Domaine de Cantarelle
- Résidence autonomie La Sereno

Le développement des actions de prévention en milieu scolaire

— L'année 2025 a été consacrée au déploiement des actions de prévention à la maltraitance en milieu scolaire. Nous avons recruté deux nouvelles psychologues qui sont dorénavant formées à la mise en œuvre du protocole de prévention de L'Enfant Bleu.

En 2025, l'antenne PACA est intervenue dans six établissements (cinq écoles élémentaires et un collège) pour animer ces séances de prévention auprès de 400 élèves, dans 13 classes différentes. Ces actions ont également été déployées dans des centres de loisirs, dans le cadre d'un projet organisé par la ville d'Aix-en-Provence pour la Journée internationale des droits de l'enfant et auprès d'enfants bénéficiant d'un projet de Rallye Citoyen, qui ont été sensibilisés aux droits de l'enfant et au droit à être protégé contre toute forme de violence.

Nous avons également sensibilisé environ 50 enfants dans le cadre du Rallye citoyen et 200 enfants dans le cadre de la journée du 20 novembre, événements organisés par la Direction de la politique de la ville. Dans le cadre de la journée du 20 novembre 2025, nous avons animé une séance de sensibilisation auprès de deux groupes d'enfants dans un centre de loisirs (environ 20 enfants) au mois d'octobre et sensibilisé 200 autres enfants.

Nous avons aussi sensibilisé 60 enfants dans le cadre des activités multisports du mercredi de l'AUC (Aix Université Club) et une dizaine de jeunes en formation du CPJEPS, ainsi que les équipes pédagogiques de deux écoles (environ 50 personnes) au sein desquelles nous avons animé les séances de prévention.

Au total, plus de 700 enfants ont été sensibilisés en 2025.



État financier 2025

CHARGES D'EXPLOITATION : 1194 460 €

Malgré une activité qui continue à s'intensifier, la hausse des dépenses est restée maîtrisée: **10 % par rapport à 2024.**

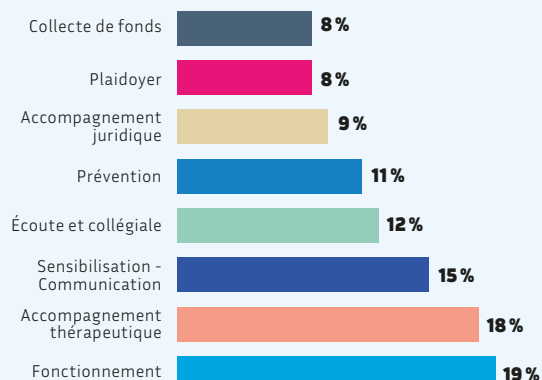
La ventilation analytique des charges révèle des profils d'activité très différenciés entre les trois établissements.

L'accompagnement thérapeutique constitue le premier poste en Isère et PACA (35 % chacun), reflétant une activité de terrain intensive, tandis que le Siège présente une répartition plus équilibrée entre ses différentes missions.

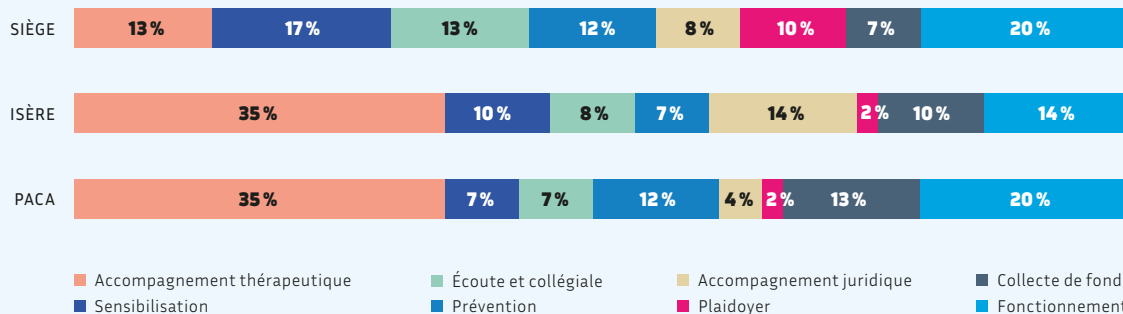
Le plaidoyer est quasi exclusivement porté par le Siège (10 % de ses charges vs 2 % en Isère et PACA), ce qui est cohérent avec son rôle de représentation nationale.

En PACA, le poids de la collecte (14 %) traduit les efforts engagés pour développer les ressources locales d'un établissement encore en développement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME AU NATIONAL



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME PAR ÉTABLISSEMENT



	Charges vs produits		Part des produits collectés	
Siège	191 %	excédentaire	87 %	
Antenne Isère	109 %	excédentaire	10 %	
Antenne PACA	65 %	déficitaire	3 %	

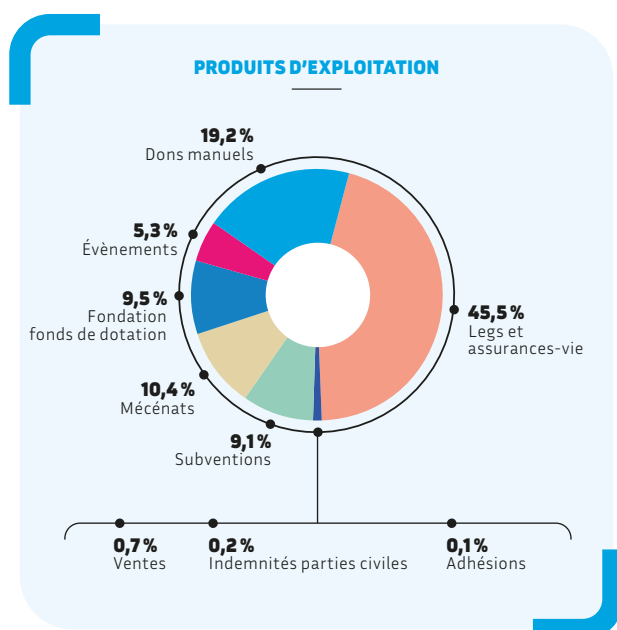
PRODUITS D'EXPLOITATION : 1942 572 €

Les ressources 2025 sont dominées par les legs nets (880 K€), qui constituent un apport exceptionnel et non récurrent. Toutefois les ressources structurelles, à savoir les dons et le mécénat progressent favorablement par rapport à 2024, témoignant d'une dynamique de collecte positive.

La baisse des subventions publiques (- 19 %) est un signal à surveiller, mais **la progression des dons (+ 24 %) et du mécénat (+ 5 %) confirme un modèle économique sécurisé.**

80,5 % de nos ressources proviennent des donateurs particuliers et des entreprises.

Nous adressons une pensée toute particulière aux donateurs et à leurs familles qui nous ont désignés dans leurs successions sous forme de legs et assurances-vie.



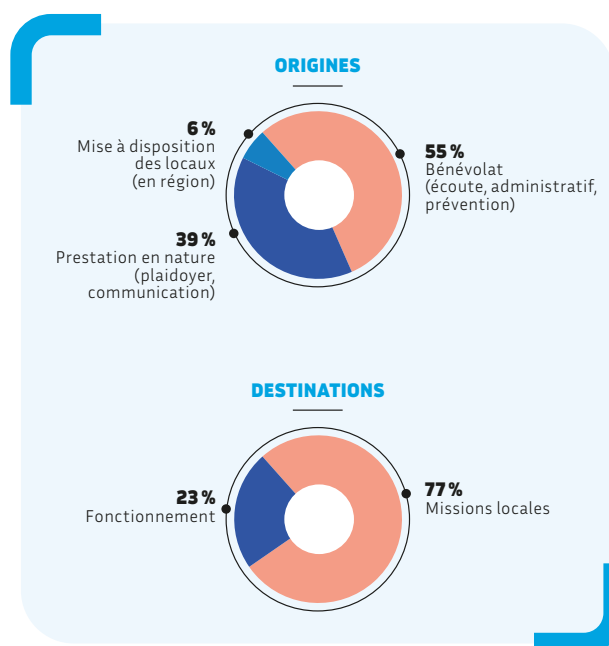
EXCÉDENT D'EXPLOITATION : 748 112 €

L'excédent 2025 est exceptionnellement élevé car porté par des legs et donations.

Dans un contexte économique incertain, où les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir, et conformément à la stratégie de sécurisation des finances de l'association, le fonds de roulement représente une année de fonctionnement.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT DES PRESTATIONS ET DES BIENS OFFERTS : 168 743 €

L'Enfant Bleu ne pourrait mener à bien ses missions sans ses bénévoles et le soutien de ses mécènes. Ainsi les contributions volontaires (services et produits mis à disposition gratuitement) représentent **12 % de notre budget global.**



Perspectives 2026

2025 fut une année déterminante pour notre association : tant par l'accueil de ce legs exceptionnel qui permet de nouvelles perspectives, que par la recrudescence significative des sollicitations et le développement de certaines de nos missions.

Depuis maintenant six ans notre activité augmente chaque année. Nous sommes donc aujourd'hui à un moment charnière pour notre association. Il ne s'agit plus seulement de se développer, mais d'opérer un véritable changement d'échelle :

- en déployant notre modèle unique au plus près des victimes;
- en devenant un acteur majeur de la prévention contre les violences faites aux enfants, où qu'il se trouve sur le territoire;
- mais aussi en structurant une équipe en adéquation avec nos ambitions et préservant le bien-être de chacun de ses membres.

En ce sens un plan de développement sera conçu et présenté courant 2026 :

- **projet d'achat de locaux, un investissement sur le long terme qui nous permettrait d'accueillir un plus grand nombre de collaborateurs ;**
- **recrutement de nouveaux profils pour renforcer nos plateaux d'écoute, coordonner nos actions nationales et ouvrir de nouveaux espaces thérapeutiques ;**
- **poursuite de notre travail de plaidoyer auprès des décideurs publics afin d'améliorer les lois et les réglementations pour une meilleure protection des enfants.**

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (exercice clos le 31 décembre 2025)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'Enfant Bleu relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Nos soutiens au Siège

Partenaires publics



Partenaires privés

Fondations et fonds de dotations



Grands mécènes



Partenaires engagés



Notre réseau de professionnels





Club Entreprises :

un réseau d'engagement pour l'enfance

— **Le Club Entreprises de L'Enfant Bleu**, constitué d'entreprises de tailles et de secteurs variés, permet à chacune d'amplifier son impact social en soutenant de manière durable les actions de l'association.



Laura Morin-Baudet,
directrice générale

Au-delà d'un don ponctuel, les entreprises rejoignent un réseau de structures qui partagent des valeurs fortes et s'engagent activement pour une cause qui concerne l'ensemble de la société.

L'adhésion au Club se traduit par **plusieurs avantages pour les partenaires** : visibilité sur les plateformes de L'Enfant Bleu, accès à un kit de communication dédié, attribution du **label « Partenaire Engagé »** ou **« Grand Mécène »**, invitations aux événements annuels. Ce label constitue également un vecteur fort de valorisation dans le cadre des stratégies RSE, permettant aux entreprises de montrer leur contribution concrète à la protection de l'enfance.

Chaque année, une soirée est organisée pour remercier les Acteurs Engagés aux côtés de l'association, une occasion de renforcer les liens entre les partenaires et confirmer la **pertinence d'un modèle de soutien structuré**, fondé sur la collaboration et l'engagement.



PARTENAIRE ENGAGÉ

CHAQUE PARTENAIRE ENGAGÉ PEUT, CHAQUE ANNÉE :

- bénéficier d'une **réduction fiscale de 60 %**
- être visible **sur notre site internet**
- recevoir **notre kit de communication**
- utiliser **le macaron du label**
- recevoir **notre rapport d'activité**
- recevoir **nos newsletters**
- être convié à **tous les événements annuels réunissant les membres du club**



GRAND MÉCÈNE

LES MEMBRES DU CLUB GRANDS MÉCÈNES PEUVENT :

- bénéficier d'une **réduction fiscale de 60 %**
- être visible **sur notre site internet**
- recevoir **notre kit de communication**
- utiliser **le macaron du label**
- recevoir **notre rapport d'activité**
- recevoir **nos newsletters**
- être convié à **tous les événements annuels réunissant les membres du club**
- affecter **leurs dons à des actions précises**
- utiliser **le macaron label « Grand Mécène »**
- bénéficier d'un **atelier de sensibilisation offert**



Retrouvez la liste
des entreprises déjà mécènes
en scannant ce QR code



Remerciements

— **Chaque avancée** dans notre combat contre les violences faites aux enfants est rendue possible grâce à **un engagement collectif**. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui, par leur soutien, rendent nos actions possibles.

Nous remercions tout particulièrement nos donateurs particuliers, dont l'engagement fidèle et généreux constitue une source essentielle de soutien. Vos contributions financières, vos partages, vos messages d'encouragement renforcent notre capacité à intervenir auprès des victimes et à sensibiliser le grand public.

Nous souhaitons saluer l'engagement constant des entreprises et de leurs collaborateurs, qui, par leur engagement solidaire, contribuent activement au développement de nos actions et à la pérennité de notre mission.

Nous remercions également les fondations, fonds de dotation et structures publiques, qui nous accordent leur confiance et leur apport indispensable à la pérennité de nos missions.

Nous saluons l'engagement de nos avocats et de nos écoutants bénévoles, dont le dévouement et le professionnalisme permettent d'accompagner les victimes avec bienveillance.

Nous remercions nos attachées de presse, dont le professionnalisme et la mobilisation sans faille permettent de sensibiliser le plus grand nombre.

Notre reconnaissance s'étend à nos parrains et marraines, qui, par leur engagement, contribuent fortement à faire connaître notre mission.

Enfin, nous adressons **nos sincères remerciements aux membres de l'association**, dont l'implication et le travail rigoureux ont permis la réalisation de ce rapport d'activité.

— *C'est ensemble que nous avançons
vers une société plus protectrice pour les enfants.*

RAPPORT ENTIÈREMENT RÉDIGÉ PAR L'ÉQUIPE DE L'ENFANT BLEU - ENFANCE MALTRAITÉE

Isabelle Debré,
présidente

Michel Martzloff,
secrétaire général

Laura Morin-Baudet,
directrice générale

Régis Deschamps,
directeur antenne ISÈRE

Sara Lehberger,
directrice antenne PACA

Vélina Groult,
responsable des opérations & RH

Axelle Anne,
Chargée des Partenariats et de la communication

Emmanuelle Huet et Typhaine Morand,
juristes

Claire Largeau et Eva Serrano,
psychologues cliniciennes

Julie Cherfaoui, Romain Confino, Lucie Potet,
psychologues vacataires

CONCEPTION-RÉALISATION : Agence Kazoar

IMPRESSION :
Melun Impressions

**CRÉDITS PHOTOS/
ILLUSTRATIONS :**
iStock/Magnific/DR

◆ SIÈGE NATIONAL

L'ASSOCIATION INTERVIENT
SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS
DEPUIS 1989

18, rue Hoche
92130 Issy-Les-Moulineaux
Tél. : 01 56 56 62 62
renseignements@enfantbleu.org
• www.enfantbleu.org

◆ ISÈRE

ANTENNE À GRENOBLE
DEPUIS 2021

18, allée de l'école Vaucanson
38100 Grenoble
Tél. : 04 76 86 16 69
eb-isere@enfantbleu.org
• www.enfantbleu.org/association/antennes/isere

◆ PACA-CORSE

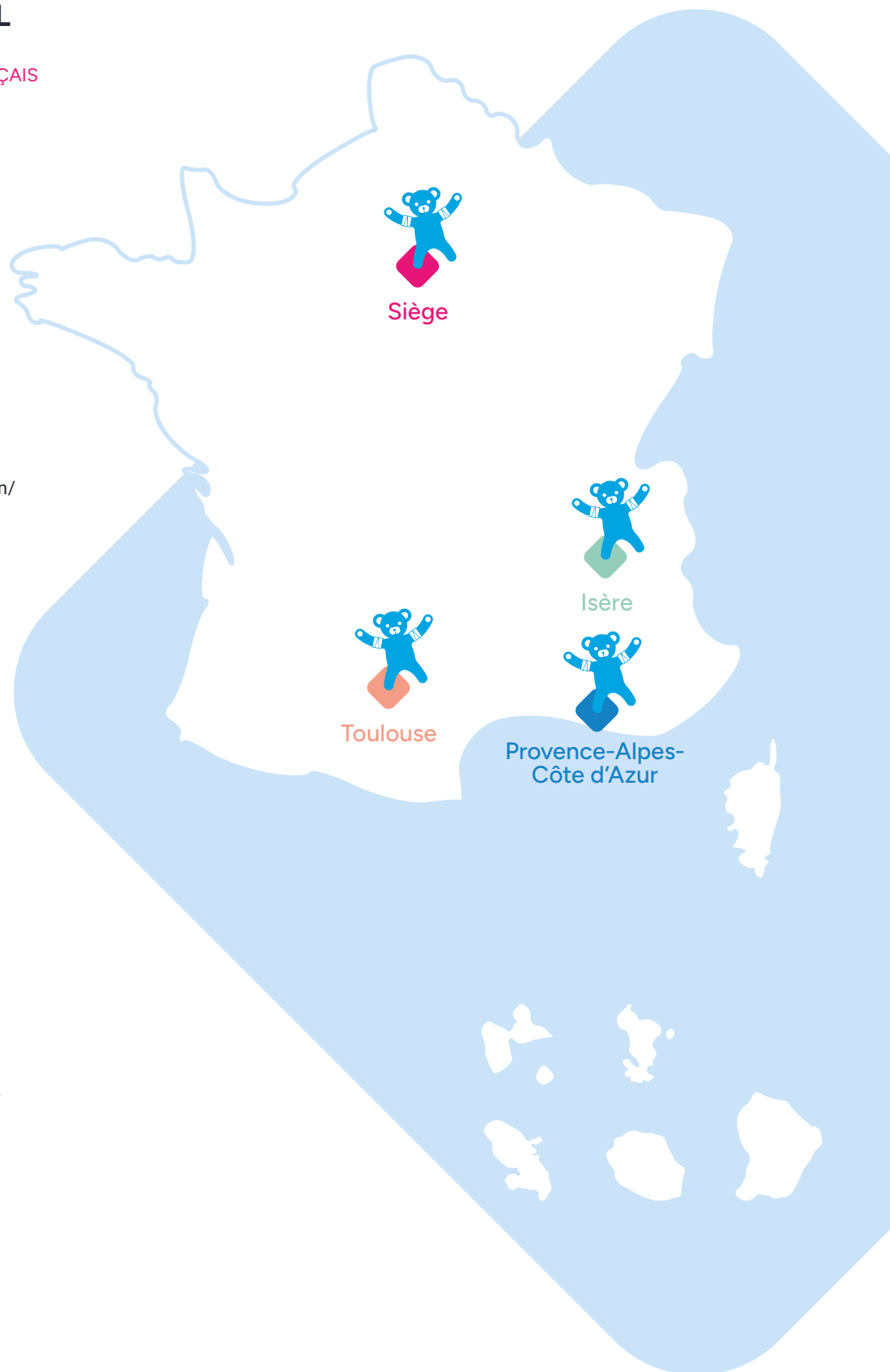
ANTENNE À AIX-EN-PROVENCE
DEPUIS 2023

Maison de la justice et du droit
Chemin Bruno Durand
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 65 07 66 24
eb-paca@enfantbleu.org
• www.enfantbleu.org/association/antennes/paca

◆ TOULOUSE

ASSOCIATION PARTENAIRE
DEPUIS 2000

18, avenue des Mazades
31200 Toulouse
Tél. : 05 61 53 21 10
lenfantbleutoulouse@wanadoo.fr
• www.lenfantbleutoulouse.fr



Association L'Enfant Bleu
Enfance Maltraitée
18, rue Hoche
92130 Issy-les-Moulineaux
renseignements@enfantbleu.org

01 56 56 62 62

enfantbleu.org